

SIAO 49

Réseau Hébergements & Logements Temporaires
Coordination - Orientation - Observatoire

TABLEAU DE BORD

2021



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

SIAO 49

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

du Maine et Loire

57 rue du Maréchal Juin

49000 ANGERS

02.41.47.79.11

accueil@siao49.fr

www.siao49.fr

Contact :

Pierre-François BODIN

Chargé de mission de l'Observatoire Social

02.41.47.79.11

Réalisation :

Pierre-François BODIN

SOMMAIRE

 Volet Urgence.....	p4
O Offre d'hébergement d'urgence.....	p5
O Demandes au 115 et réponses apportées.....	p6
O Les demandes au 115 n'ayant pas abouti	p8
O Typologie des ménages selon la nationalité et la tranche d'âge.....	p9
O Nuitées et occupation des dispositifs.....	p10
O Les motifs de sorties d'hébergement d'urgence.....	p14
 Volet Insertion.....	p15
O Offre d'hébergement d'insertion et de logement accompagné.....	p16
O Articulation Urgence-Insertion.....	p18
O Demandes d'insertion effectuées auprès du SIAO.....	p19
O Carte de la demande d'insertion selon la commune de résidence du ménage.....	p21
O Typologie des ménages selon la composition familiale et l'arrondissement de résidence.....	p23
O Typologie des ménages selon la composition familiale et la tranche d'âge.....	p25
O Typologie des ménages selon l'arrondissement et la tranche d'âge.....	p26
O Ressource principale des ménages demandeurs.....	p27
O Insertion professionnelle des ménages demandeurs.....	p28
O L'hébergement au moment de la demande.....	p30
O Les motifs de la demande d'hébergement.....	p31
O Les prescripteurs.....	p32
O L'instruction des demandes auprès du SIAO.....	p33
O Les ménages orientés vers le SIAO.....	p34
O Les ménages non orientés.....	p37
O La liste d'attente au 02/01/2021.....	p38
O Les ménages entrés.....	p40
O Les délais d'attente avant intégration.....	p41
O De l'orientation à l'entrée.....	p42
O Les ménages sortis.....	p45
O Durée médiane de séjour des ménages sortis de structure.....	p46
O Les types de sorties.....	p47

VOLET URGENCE



10 786 demandes d'hébergement d'urgence formulées au 115 en 2021



2 109 ménages demandeurs



Représentant **2 885** personnes dont **24 %** de moins de 18 ans



5 866 réponses ayant abouti à un hébergement d'urgence soit 54 % des demandes

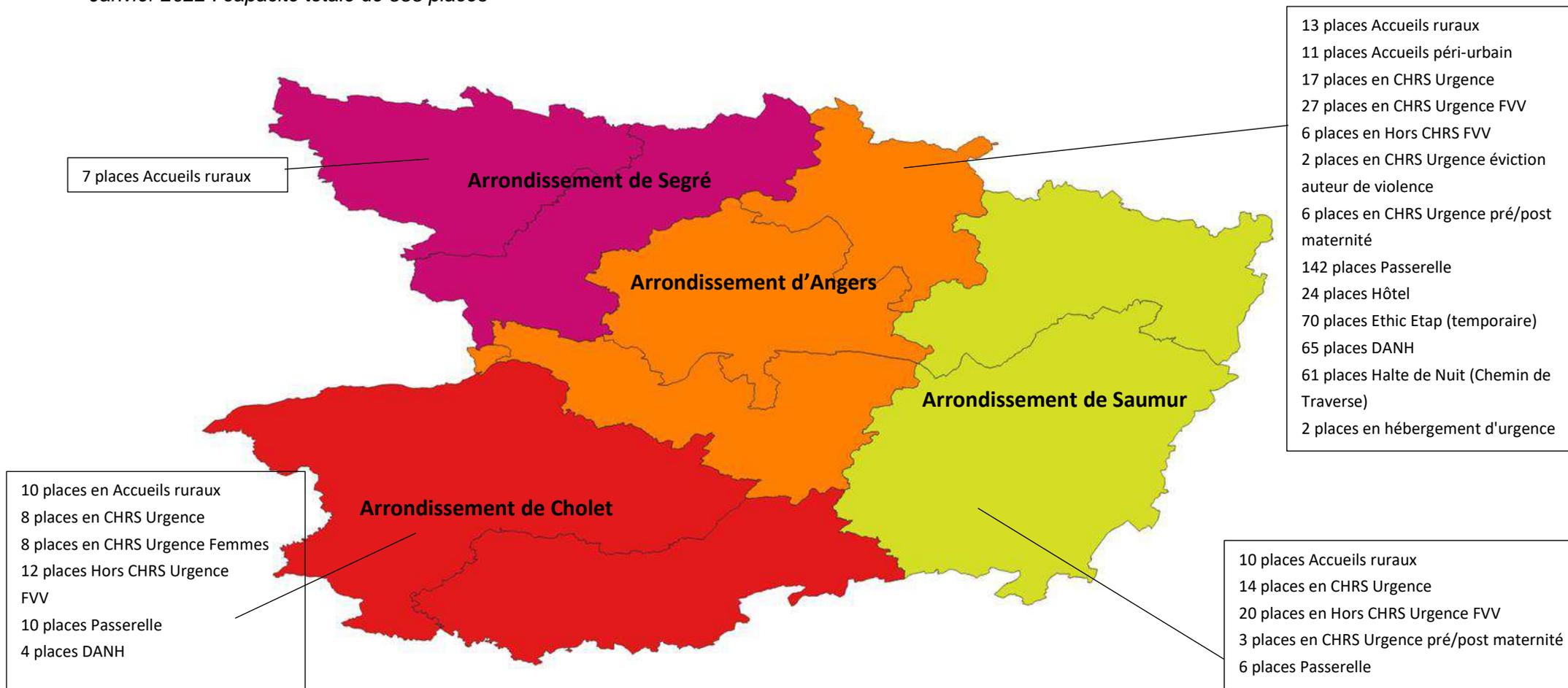


193 878 nuitées* sur l'ensemble des dispositifs d'hébergement d'urgence sur 2021

* Ce chiffre comptabilise uniquement les nuitées réalisées en 2021 par les personnes hébergées sur un dispositif d'urgence. A titre d'exemple, il sera comptabilisé uniquement le nombre de nuitées réalisé entre le 01/01/2021 et le 01/01/2022 pour une personne entrée le 01/12/2020 et sortie le 01/02/2022. Parmi ces 182 400 nuitées, 85 930 nuitées ont été effectuées sur des places mobilisables (dispositif hôtel, Halte de Nuit, accueils ruraux et péri-urbain) par le 115.

Offre d'hébergement d'urgence

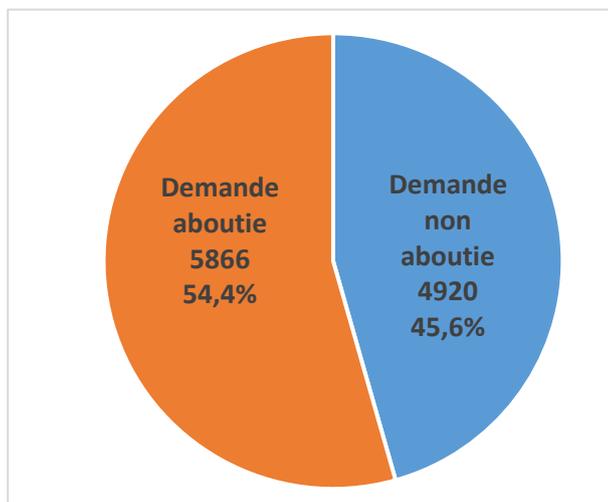
Janvier 2022 : capacité totale de 555 places



555 places d'hébergement d'urgence sont comptabilisées en janvier 2022 (soit 31 places supplémentaires depuis janvier 2021). Une partie des places sont mobilisables (109 places avec une rotation régulière) sur le dispositif hôtelier, la Halte de Nuit et les accueils ruraux et péri-urbain alors qu'une autre partie des places sont embolisées (446 places occupées avec une faible rotation) sur les CHRS Urgence.

Demandes au 115 et réponses apportées

Les réponses apportées par le 115 aux demandes d'hébergement d'urgence en 2021



Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

10 786 demandes d'hébergement d'urgence ont été formulées en 2021 (14 212 en 2020) par **2 109 ménages** comprenant **2 885 personnes**. Moins forte qu'en 2020, la baisse des demandes d'hébergement se poursuit en 2021. La diminution du nombre de demandes d'hébergement s'explique par :

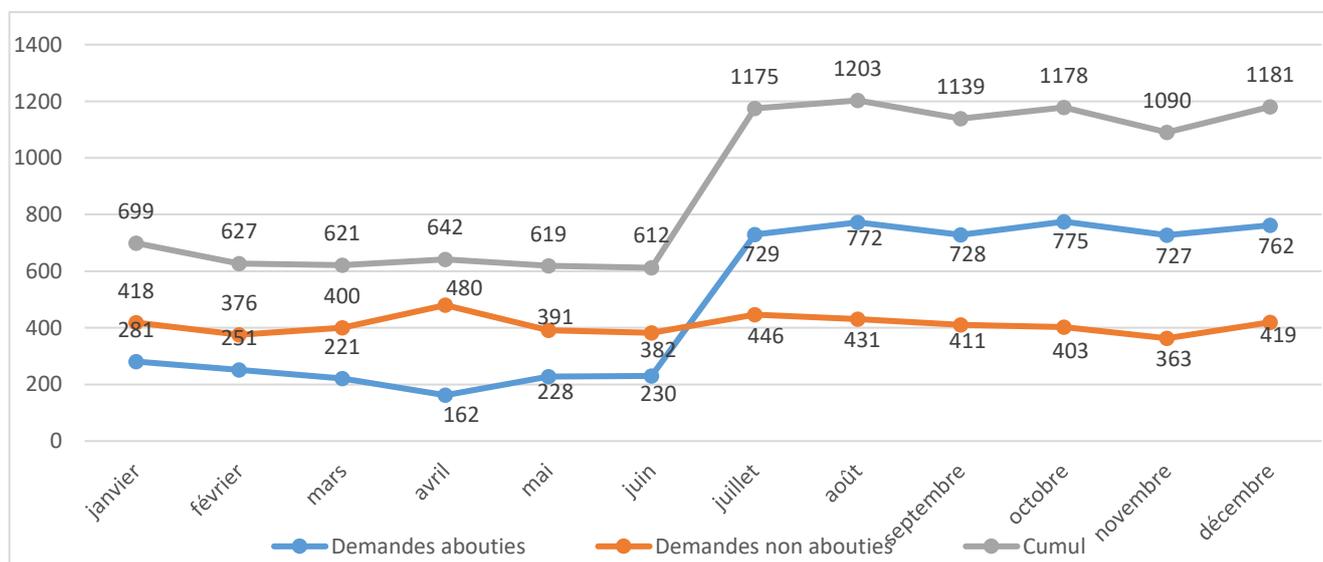
- un prolongement de la pratique de prise en charge en continuité à la Halte de Nuit-Chemin de Traverse sur Angers (la mise en place d'un principe de prise en charge en continuité sur le site évite à l'utilisateur d'appeler le 115 non plus chaque jour mais toutes les semaines pour une nouvelle prise en charge) sur le premier semestre 2021. La prise en charge en continuité a évolué au second semestre 2021 (l'utilisateur appel non plus toutes les semaines mais tous les 3 à 4 jours) pour une nouvelle prise en charge.

- un nombre de refus multiple, dû à une baisse de la rotation sur les hébergements d'urgence, a pu décourager des personnes à réitérer leur appel au 115.

Les ménages demandeurs sont toujours plus nombreux depuis 2018 (1 853 ménages en 2018, 1 896 en 2019, 2 075 en 2020 et 2 109 en 2021). Après avoir augmenté (passage de 2 622 personnes en 2018 à 2 902 en 2019), le nombre de personnes demandeuses se stabilise depuis 2020 (2 837 en 2020 et 2 885 en 2021).

La répartition entre les réponses ayant abouti à un hébergement (soit 54.4% des réponses contre 52.7 % en 2020, 68.5% en 2019, 68.5% en 2018, 75,1 % en 2017) **et celle n'ayant pas abouti est relativement stable par rapport à 2020** (45.6%). Une rotation moins importante et la conditionnalité des places sont des éléments explicatifs de la proportion de demandes non pourvues (n'ayant pas abouti à un hébergement).

Evolution mensuelle des demandes abouties et non abouties en 2021



Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

En 2021, le 115 reçoit en moyenne 899 demandes par mois (1 184 en 2020). Le nombre moyen de demande mensuelle ne cesse de diminuer depuis 2019 (-69% entre 2019 et 2021). Le nombre de demandes mensuelles varie entre 612 et 1 203. En matière de dynamique annuelle, on observe une relative stabilité de la demande en dessous de la moyenne annuelle entre janvier et juin. La demande augmente fortement en juillet (+ 563 demandes par rapport à juin) et se stabilise au-dessus de la moyenne annuelle jusqu'à la fin de l'année. Le rebond de la demande d'hébergement d'urgence à partir de juillet 2021 est une conséquence de l'évolution de la prise en charge en continuité sur la Halte de Nuit. Les personnes en séjour sur la Halte de Nuit réitèrent leur appel au 115 pour renouveler leur prise en charge non plus toutes les semaines mais tous les 3 à 4 jours ce qui génère plus de demandes d'hébergement d'urgence par des personnes déjà entrées sur une place à la Halte de Nuit.

Si des dynamiques proches avaient été constatées entre 2018 et 2019, les années 2020 et 2021 enregistrent un faible niveau de demande. Les mois de l'année 2021 restent à un niveau de demande similaire à l'année 2020. Une légère reprise des demandes a été constatée depuis juillet sans revenir à son niveau d'avant crise.

Le nombre de demandes abouties est resté à un niveau similaire aux 8 derniers mois de l'année 2020 jusqu'en juin 2021 avant de fortement progresser (+ 499 demandes abouties entre juin et juillet 2021) et se stabiliser pour le reste de l'année. Pour la première fois depuis mai 2020, les réponses ayant abouti sont plus nombreuses que les réponses n'ayant pas abouti à un hébergement à partir de juillet 2021. L'évolution de la prise en charge en continuité sur la Halte de Nuit produit plus de demandes ayant abouti à un hébergement pour les personnes ayant besoin de renouveler leur prise en charge. Notamment, la moyenne des demandes ayant abouties sur les Chemins de Traverse passe de 28.5 demandes entre janvier et juin 2021 à 557 demandes entre juillet et décembre 2021.

Les demandes au 115 n'ayant pas abouti

Répartition des motifs de réponses aux demandes n'ayant pas abouti en 2021

	Nombre	En %
Absence de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage	3740	76%
La personne ne s'est pas présentée	294	6%
La personne s'est maintenue dans l'hébergement où elle était / Renvoi vers son réseau	159	3,2%
Personne ne relevant pas du 115	107	2,2%
L'utilisateur n'a pas rappelé le 115 ou a raccroché	85	1,7%
Refus lié au comportement de l'utilisateur (agressivité)	44	0,9%
Autres motifs	40	0,8%
Personne ayant encore besoin de soins médicaux	34	0,7%
Fin de prise en charge 115	21	0,4%
Refus de la structure d'accueillir la personne orientée	13	0,3%
Refus du 115 lié à la problématique du demandeur	8	0,2%
Conditions d'accueil et de prise en charge inadaptées	1	0,0%
Information non renseignée	374	7,6%
Total	4 920	100%

Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

Sur les 4 920 demandes non abouties, 3 sur 4 (5 105 demandes contre 6 717 en 2020) ont pour motif « l'absence de places disponibles » ou « l'absence de places compatibles avec la composition des ménages ». Cela représente en moyenne 13 demandes par jour sur l'année. La proportion de ces deux motifs dans les demandes non-abouties reste le principal motif des demandes non abouties depuis 2018 (76% en 2021, 76% en 2020, 71,6 % en 2019 et 72,5 % en 2018).

Sur ces 3 740 demandes : 46 % proviennent de personnes de pays Hors UE, 36 % de personnes françaises, 5 % de personnes d'un pays de l'UE et pour 14 % la nationalité des personnes n'est pas renseignée.

Troisième motif en 2020, « La personne de s'est pas présentée » se retrouve en second motif de demandes non abouties en 2021 (la différence avec le motif suivant étant l'incertitude quant au fait que la personne a trouvé un hébergement pour la nuit) malgré une orientation vers un dispositif. Ce motif représente moins d'une demande par jour sur l'année 2021 (0.8 demande par jour).

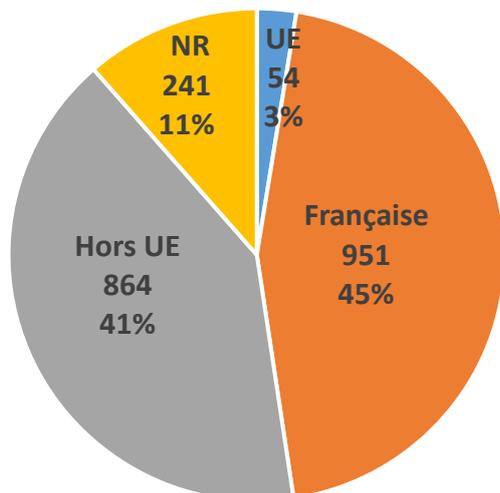
Le troisième motif de demandes non abouties agrège « la personne s'est maintenue dans l'hébergement où elle était » ou a été « renvoyée vers son réseau ». Cela représente en moyenne 0.4 demandes par jour sur l'année.

Enfin, le 4^{ème} motif de demandes non abouties est la « personne ne relevant pas du 115 » classé en 6^{ème} position en 2020. Ce motif reste cependant très faible puisqu'il ne représente que 2,2 % des demandes non abouties soit 0.2 demande par jour sur l'année (1,5% demandes et 0.2 des demandes non abouties en 2019).

Le motif « information non renseignée » en forte augmentation par rapport à l'année 2020 (2,6% des demandes non abouties en 2020 contre 7.6% en 2021) constitue un réel enjeu d'amélioration de complétude afin de mieux connaître les motifs expliquant des demandes n'ayant pas abouti à un hébergement.

Typologie des ménages et des personnes selon la nationalité et la tranche d'âge

Nationalité des ménages demandeurs en 2021



Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

45 % des ménages ayant fait une demande d'hébergement auprès du 115 en 2021 sont français (36 % en 2020), 41 % ont une nationalité de pays hors de l'UE (37 % en 2020), 3 % de pays de l'UE (2% en 2020) et pour 11 % des ménages nous n'avons pas la nationalité (25 % en 2020). **Pour la première fois depuis 2018, les ménages français sont les plus représentés.**

Note d'information : La complétude des informations relatives à la nationalité (ainsi qu'au statut administratif) constitue un réel enjeu d'amélioration de complétude afin de mieux connaître le public mobilisant le 115 pour une demande d'hébergement d'urgence. Le pourcentage des non renseignés diminue depuis 2019. Cette baisse est relative au recul du nombre de demandes d'hébergement formulée depuis 2020 et au retraitement de la base de données par le SIAO. L'attention à porter à la complétude des informations relatives à la nationalité est à poursuivre en 2022.

Répartition des âges de l'ensemble des personnes demandeuses au 115 en 2021

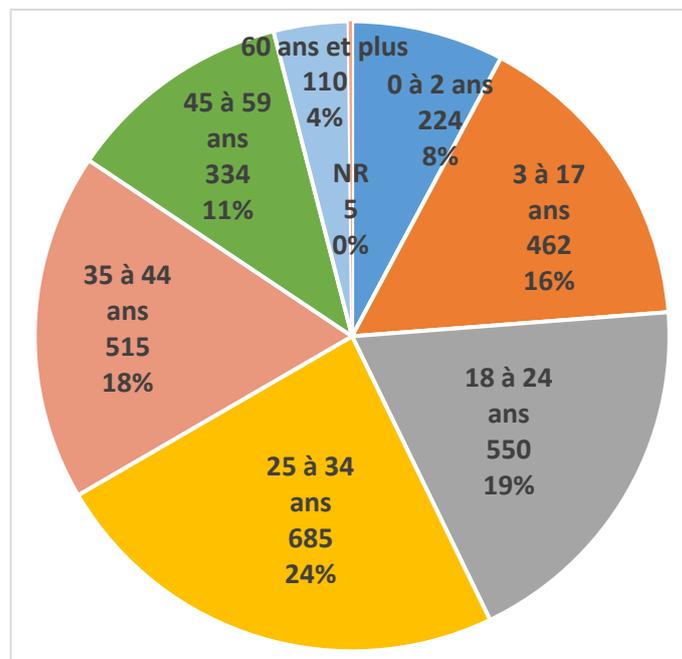
La répartition des tranches d'âge est relativement stable en 2021 par rapport à l'année 2020.

Les personnes mineures représentent 686 personnes issues de ménages ayant formulé une demande au 115 en 2021, soit 24 % des personnes comme en 2020 (sur ces 686 personnes, 33 sont des personnes isolées se déclarant mineures et 653 des mineurs en famille). La part des mineurs en famille varie entre 21% et 25% entre 2017 et 2021 (21% en 2017 et 2018, 25 % en 2019 et 23% en 2020 et 2021). **Le nombre d'enfant de moins de 3 ans progresse chaque année depuis quatre ans : 153 en 2018, 192 en 2019, 204 en 2020 et 224 en 2021.**

Le public jeune majeur (18 à 24 ans) reste dans une proportion entre 18% et 20% des personnes depuis 2018.

Comme chaque année, les 25 à 34 ans est la tranche d'âge la plus représentée : 24 % (depuis 2018).

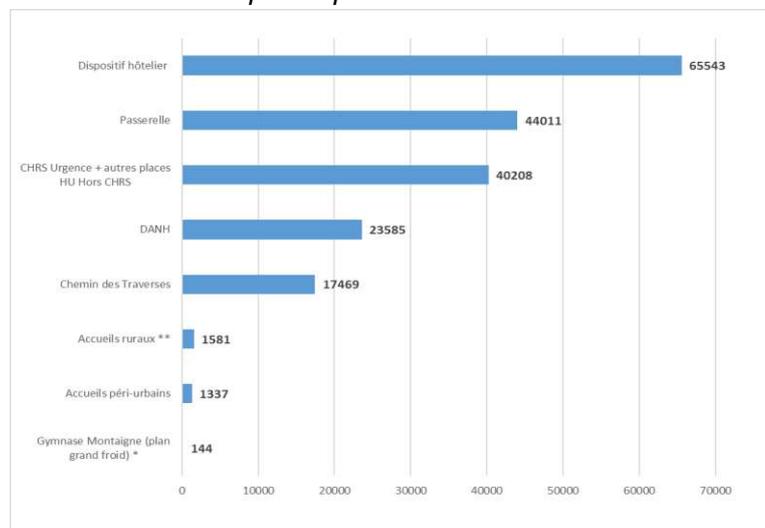
Enfin, on note une légère progression de la part des plus de 60 ans en 2021 comme en 2020. Ils représentent 110 personnes en 2021 (soit 28 personnes de plus par rapport à 2020).



Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

Nuitées et occupation des dispositifs

Nombre de nuitées par dispositifs en 2021



Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

193 878 nuitées en hébergement d'Urgence en 2021 (soit une moyenne de 531 personnes hébergées par nuit sur l'année) dont :

- **34% dans le dispositif hôtelier**
- **23 % dans le dispositif Passerelle**
- **21% en CHRS Urgence et autres places HU Hors CHRS**
- **12% au DANH**
- **9% pour les Chemins de Traverse**

* Le gymnase Avenue Montaigne à Angers a ouvert la semaine du 08 au 14 février 2021 dans le cadre du plan grand froid. 36 places temporaires ont été ouvertes sur le gymnase Montaigne.

** La comptabilisation des nuitées des Accueils ruraux est sous-estimée. Les demandes peuvent être également formulées directement à la mairie. Le nombre de nuitées atteint les 5 608 nuitées en 2021 (source 115).

Par rapport aux années précédentes, on peut noter :

- La poursuite de l'augmentation du nombre total de nuitées depuis 2016 par rapport à l'année 2020 (+ 5 173 nuitées soit en moyenne 14 nuitées de plus par jour).
- Cette légère augmentation s'explique par un nombre de nuitées plus important par rapport à 2020 sur l'ensemble des dispositifs à l'exception du dispositif hôtelier moins mobilisé (-13 859 nuitées en 2021) malgré l'ouverture de 70 places supplémentaires sur le site Ethic Etap. Malgré un fléchissement du nombre de nuitées, **le dispositif hôtelier reste le premier dispositif en termes de nuitées pour la deuxième année consécutive**. Le nombre moyen nuitées/jour s'établit à 180 pour ce dispositif.
- **Le dispositif Passerelle reste le deuxième dispositif en termes de nuitées en 2021**. Le nombre de nuitées progresse légèrement en 2021 (+ 7 237 nuits). La création de 27 nouvelles places Passerelle à ASEA CAVA, Aide Accueil et AIH sur l'année participe à l'augmentation du nombre de nuitées sur le dispositif.
- Le CHRS Urgence et les autres places HU Hors CHRS (Habitat Solidarité, SOS Femmes, Bon Pasteur) augmentent modérément : + 6 181 nuitées. La création de 9 places pré/post maternité à Habitat Solidarité et Bon Pasteur Béthanie (422 nuitées sur l'année) et 3 places femmes victimes de violences à Habitat Solidarité ont contribué à l'augmentation du nombre de nuitées sur les dispositifs d'urgence.
- L'augmentation du nombre de nuitées sur le DANH pour la quatrième année consécutive (23 585 nuitées en 2021, 20 502 nuitées en 2020, 18 010 en 2019 et 17 307 nuitées en 2018).
- Malgré une diminution de sa capacité d'accueil pour respecter les consignes sanitaires lors du confinement, la Halte de Nuit connaît un rebond du nombre de nuitées en 2021 (+ 4 245 nuits).
- L'ouverture du gymnase Montaigne à Angers a été uniquement ouvert pour la période grand froid déployée dans le cadre du plan hiver. Du 08 au 14 février 2021, 144 nuitées ont été enregistrées sur le site Gymnase Montaigne.

Le taux d'occupation selon le dispositif en 2021

	Moyenne par jour	Capacité annuelle moyenne	Taux d'occupation
Passerelle *	120,6	145	83%
CHRS Urgence + autres places HU **	110,2	110	100%
Halte de Nuit (Chemins de Traverses)	47,9	61	78%
DANH ***	64,6	65	99%
Accueil péri-urbains	3,7	6	61%
Gymnase Montaigne (plan grand froid)	20,6	36	57%

Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

* Création de 6 places à ASEA CAVA les semaines du 11/01/2021 et 11/10/2021, 3 places à AIH la semaine du 25/01/2021, 18 places à Aide Accueil les semaines du 07/06/2021 et du 27/09/2021 soit une augmentation de 27 places sur l'année

** Création de 6 places CHRS Urgence les semaines du 22/02/2021 et du 13/09/2021 et 3 places pré/post maternité la semaine du 06/09/2021 à Habitat Solidarité, 6 places pré/post maternité à Bon Pasteur Béthanie la semaine du 13/09/2021 et du 27/09/2021 soit une augmentation de 15 places sur l'année

*** Création de 4 places les semaines du 13/12/2021 soit une augmentation de 4 places sur l'année

A l'exception des dispositifs CHRS Urgence, les Accueils péri-urbains et le DANH, les taux d'occupation ont diminué par rapport à 2020 sur l'ensemble des dispositifs (-5 points de % sur la Halte de Nuit et -3 points de % sur Passerelle).

La sous-occupation sur le dispositif Passerelle est expliquée par l'ouverture de nouvelles places sans être occupées.

La Halte de Nuit est sous-occupée car la capacité d'accueil a été réduite (quinzaine de places en moins) durant le premier semestre 2021 afin de respecter les consignes sanitaires liées à la crise sanitaire.

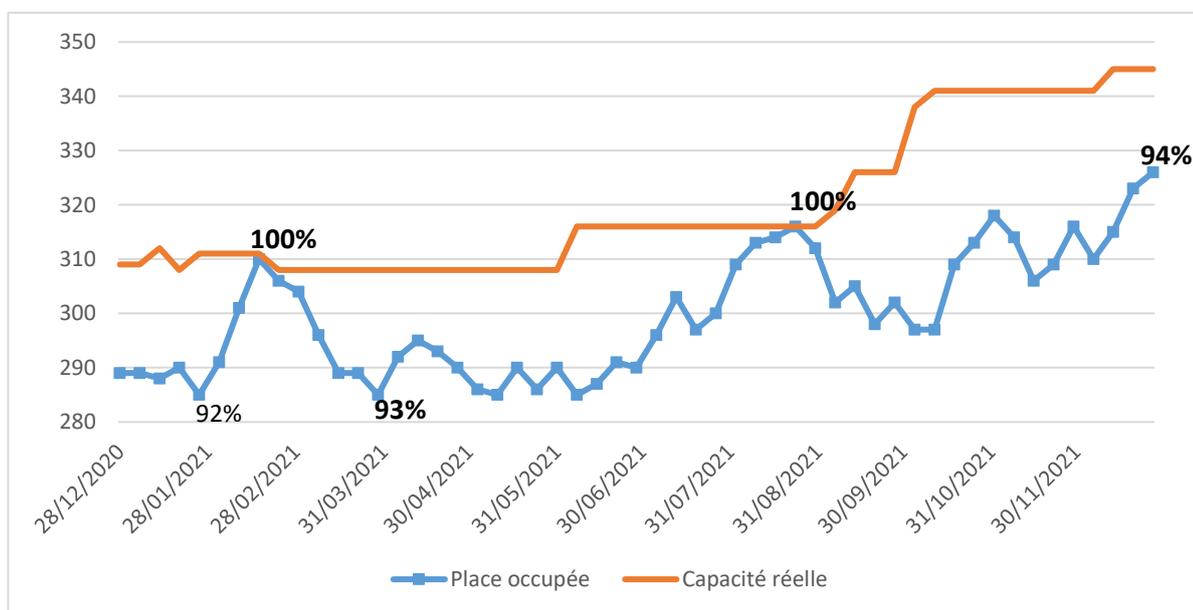
La sous-estimation des demandes d'hébergement d'urgence sur les accueils péri-urbains justifie le faible taux d'occupation annoncé.

Le Gymnase Montaigne enregistre un taux d'occupation de 57% entre le 08 et le 14 février 2021.

Nombre hebdomadaire de personnes en hébergement d'urgence en moyenne journalières en 2021

Note d'information :

Les nuitées à l'Hôtel, en Accueil-Ruraux et Péri-Urbain et à Emmaüs ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.



Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

Entre janvier et mi-février 2021, le taux d'occupation est proche de la capacité des dispositifs (entre 92 et 100 % d'occupation). Il atteint son premier pic la semaine du 15 au 22 février 2021 avec 311 personnes accueillies pour une capacité de 310 places.

Le taux d'occupation ne descend jamais en dessous des 90% entre mi-février et fin septembre. Il atteint son deuxième pic la semaine du 23 au 29 août avec 316 personnes accueillies pour une capacité de 316 places.

Sur la période du 04 au 18 octobre 2021, la faible occupation s'explique par une sous-occupation du dispositif Passerelle. Entre 31 et 35 places sont vacantes chaque semaine sur la période sur le dispositif Passerelle. La création de nouvelles places sur le dispositif Passerelle a accentué la sous-occupation puisque les places ont été créées sans être occupées.

Jusqu'à la fin de l'année le taux d'occupation varie entre 90% et 94%.

On notera l'évolution de la capacité des dispositifs d'urgence durant l'année 2021 :

- En janvier, juin et octobre 2021 : création de places Passerelle à ASEA CAVA (6 places), Aide Accueil (22 places) et AIH (3 places)
- Septembre : création de 9 places pré/post maternité à Habitat Solidarité et Bon Pasteur Béthanie
- Fin mars 2020 : création de 5 places supplémentaires Femmes Victimes de Violences sur Habitat Solidarité
- Mi-décembre : création de 4 places supplémentaires sur le DANH

Nombre hebdomadaire de personnes dans le dispositif hôtelier en moyenne journalière en 2021



Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

En 2021, 180 personnes ont été hébergées sur le dispositif hôtelier chaque nuit en moyenne soit 65 543 nuitées.

La répartition par action est la suivante :

- 39 909 nuitées pour l'action classique (61 %)
- 14 701 nuitées pour l'action femmes victimes de violences conjugales (22 %)
- 8 076 nuitées pour les places Ethic Etap de desserrement de l'hôtel (12%)
- 2 490 nuitées pour l'action évacuation de squat (4 %)
- 367 nuitées pour le Protocole Hôtel (1 %)

Parmi les 3 actions principales entraînant une mise à l'abri sur le dispositif Hôtelier :

- Le nombre de nuitées a fortement diminué (- 21 823 nuitées) par rapport à 2020
- Les actions femmes victimes de violences (+ 2 033 nuitées) et Ethic Etap (+5 453 nuitées), évacuation de squat (+ 301 nuitées) et protocole Hôtel (+340) ont augmenté en 2021

La hausse des faits de violences conjugales dû aux confinements sanitaires explique notamment la hausse du nombre de nuitées sur l'action femmes victimes de violences sur le dispositif hôtelier.

Les places Ethic Etap de desserrement de l'hôtel ont été multipliée par 2 par rapport à 2020. Elles ont été mobilisées de janvier à fin juin 2021. Sur la période, 44 personnes ont été hébergées par nuit sur les 70 places Ethic Etap.

Du début d'année 2020 jusqu'à fin mai 2021, le dispositif hôtelier est fortement mobilisé dans un contexte marqué par le confinement lié à la crise sanitaire. Une moyenne de 248 personnes sont hébergées du 01/01/2021 au 31/05/2021. Des variations sont observées mais elles sont les conséquences d'arrivées plus ou moins importante dans le cadre de la mise à l'abri des femmes victimes de violences et sur le dispositif classique.

Des sorties progressives ont été effectuées depuis la fin du confinement sanitaire dans la perspective de la fermeture des places Ethic Etap fin juin (passage de 248 personnes hébergées par semaine en moyenne de janvier à fin mai à 166 entre début juin et mi-juillet 2021). Le retour à une capacité d'accueil totale ainsi que des réorientations vers le dispositif Chemin de Traverse (réduction de la capacité d'accueil d'une vingtaine de places durant le confinement sanitaire aux Chemin de Traverse) et la réouverture de certains accueils ruraux ont permis de moins mobiliser le dispositif hôtelier.

Après avoir atteint son plus bas niveau la semaine du 26/07/2021 avec 111 personnes hébergées, le nombre de places occupées remonte progressivement sans jamais atteindre le pic du nombre de places occupées de début février et se stabilise à 140 personnes hébergées en moyenne depuis mi-novembre 2021. Depuis juillet 2021, le dispositif hôtelier est revenu à un mode de gestion classique avec l'accueil de personnes aux vulnérabilités diverses (handicap, nouveau-né, grossesse, problématique de santé).

Les motifs de sorties d'hébergement d'urgence

Note d'information : Les motifs de sorties que nous présentons dans le tableau ci-dessous concernent uniquement les CHRS Urgence (Nazareth, Abri des Cordeliers, Béthanie, SOS Femmes, Pelletier, Equinoxe) ainsi que les places HU d'Habitat Solidarité. Ainsi, les sorties du dispositif hôtelier, de la Halte de Nuit, du DANH et de Passerelle ne sont pas comptabilisées dans le tableau ci-dessous. Un zoom rapide est présenté à la fin de cette partie pour le dispositif Passerelle et le dispositif hôtelier.

Répartition des motifs de sorties des dispositifs CHRS Urgence (+ autres places HU) en 2021

Motif de la fin de prise en charge	Nombre	En %
Sortie vers un CHRS insertion ou stabilisation	83	22%
Départ volontaire de la personne	80	21%
Autres motifs	46	12%
Fin de séjour	40	11%
Exclusion de la structure	31	8%
Accès à un logement	27	7%
La personne ne s'est pas présentée	19	5%
Retour dans la famille	6	2%
Sortie vers une structure d'urgence	6	2%
Hébergée par des tiers	4	1%
Retour au domicile conjugal ou personnel	4	1%
Sortie vers un IML/Sous-location	4	1%
La personne a trouvé une autre solution	3	1%
Rue/Abris de fortune (squat, camping, voiture)	3	1%
Sortie vers un FJT	3	1%
Hospitalisation	2	1%
Incarcération	2	1%
Sortie vers une Pension de Famille	1	0%
Sortie vers un CADA	1	0%
Dispositif d'asile	1	0%
Sortie vers LAM (Lit Accueil Médicalisé)	1	0%
Colocation	1	0%
Décédée	1	0%
Sortie vers un ALT Réfugiés	1	0%
Information non renseignée	7	2%
Ensemble	377	100%

Source : SISIAO 115, SIAO 49, 2021

En 2021, 377 personnes sont sorties d'un CHRS Urgence (+ autres places HU).

Nous constatons que 2% des motifs de sorties ne sont pas renseignés dans le SISIAO 115. En 2021, la part des non renseignés a nettement baissé par rapport à 2020 (-7 points de pourcentage). L'amélioration de la collecte de cette donnée par le 115 est à poursuivre en 2022.

Sur ces 377 personnes sorties :

- 95 sont sorties vers un dispositif SIAO Insertion ou une autre structure d'urgence (soit 25% des motifs renseignés) dont la très grande majorité vers un CHRS Stabilisation ou Insertion
- 27 ont accédé au logement autonome (soit 7% des motifs renseignés)
- 17 ont trouvé une autre solution, sont hébergées par des tiers ou sont revenues dans leur famille/au domicile conjugal ou personnel (soit 5% des motifs renseignés).

ZOOM sur le dispositif hôtelier : Pour les séjours à l'Hôtel, le principal motif de sortie est « fin de séjour » (361 personnes). Parmi ces 361 personnes, 132 personnes n'ont pas de motifs de sorties (fin de séjour automatique) mais pour un certain nombre d'entre eux nous disposons de l'information : 228 personnes sont entrées sur une structure d'urgence (contre 262 personnes en 2020), 57 personnes sont entrées sur un CADA (contre 83 personnes en 2020), 64 personnes ont accédé à un logement autonome (contre 42 personnes en 2020 et 61 personnes sont entrées sur un dispositif SIAO Insertion (contre 38 personnes en 2020). Les sortants d'hôtel vers des solutions plus pérennes ont été légèrement moins nombreux (410 personnes) en 2021 qu'en 2020 (425 personnes).

ZOOM sur le dispositif Passerelle (cf. Bilan Passerelle) : 48 personnes sont sorties vers un dispositif SIAO Insertion, 47 vers un logement parc public et 1 vers un logement parc privé.

86 ménages sortis en 2021 (contre 52 ménages en 2020) des dispositifs hôtelier, Passerelle ou du CHRS Urgence, sont entrés en logement autonome à l'issue de leur parcours urgence.

VOLET INSERTION



1 170 demandes d'hébergement d'insertion reçues par le SIAO en 2021



Représentant 1 860 personnes



73 % des ménages sont des personnes seules

18 ménages font l'objet d'un caractère prioritaire DAHO

1 009 demandes instruites ont fait l'objet d'une orientation vers un dispositif SIAO en 2021



431 ménages ont intégré un dispositif en 2021 (soit 699 personnes) après un délai médian d'attente de 159 jours

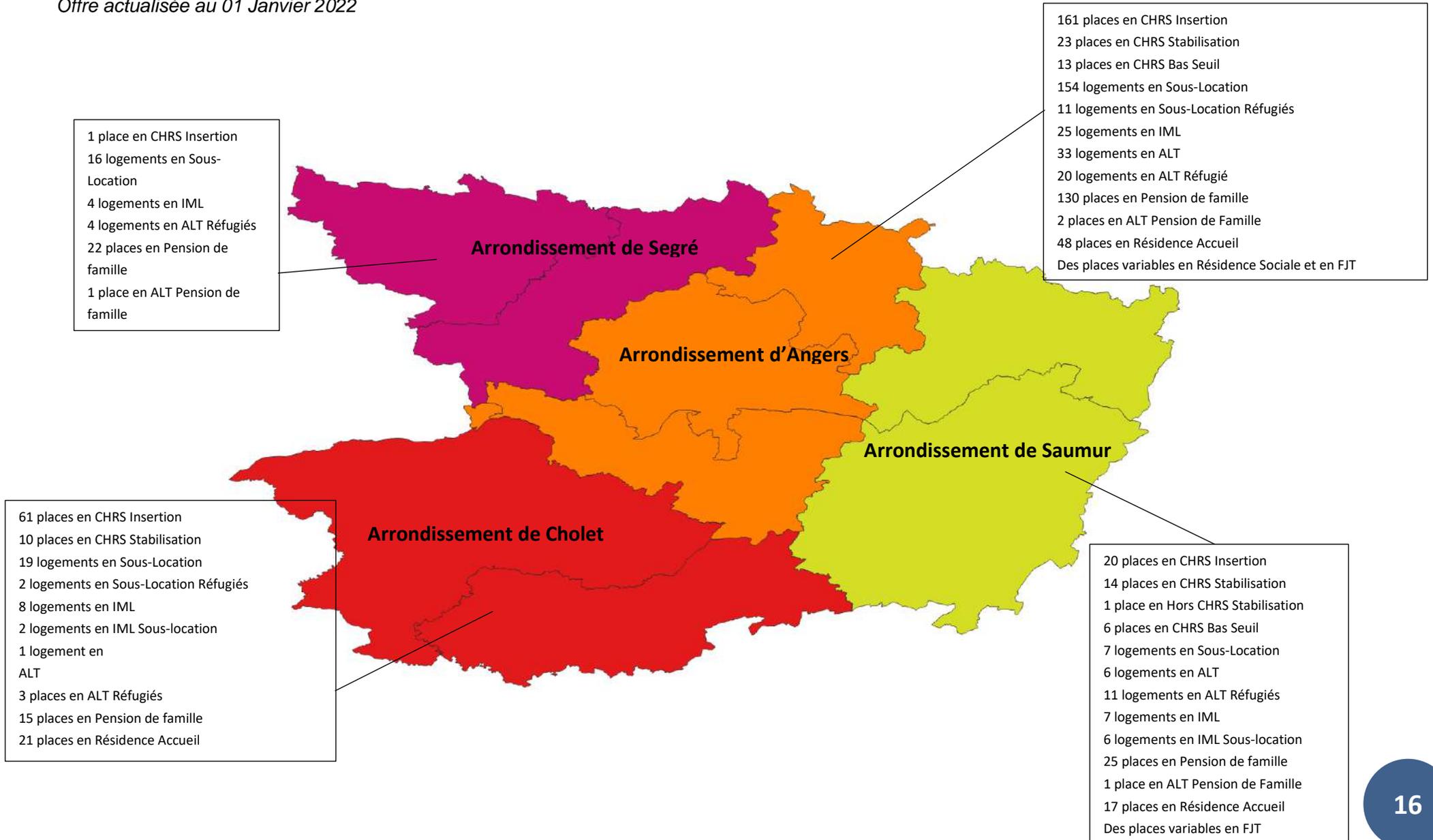


678 ménages sont en liste d'attente au 12/01/2021

364 ménages (soit 536 personnes) ayant fait appel récemment (moins d'un an) au 115 ont également déposé une demande d'hébergement d'insertion en 2021 : 207 hommes seuls, 65 femmes seules, 1 mineur isolé, 49 familles monoparentales, 17 couples ou groupes sans enfant et 25 couples ou groupes avec enfant(s)

Offre d'hébergement d'insertion et de logement accompagné

Offre actualisée au 01 Janvier 2022



Les modifications de l'offre d'hébergement d'insertion et de logement accompagné en 2021 :

- On observe quelques variations du nombre de logement en Sous-Location. Cependant pour ce dispositif, il n'y a par définition pas de parc fixe, comme pour les autres dispositifs, puisque les captations de logement s'opèrent en fonction des mois-mesures disponibles.
- Poursuite de la diminution de l'ALT (-19 logements par rapport au 01 janvier 2021).
- Augmentation du nombre de logement en IML, IML sous-location et IML mandat de gestion (+28 logements par rapport au 01 janvier 2021) dans le cadre du développement national de l'IML (défini localement dans la convention relative au déploiement de l'IML.)
- Création de 16 places Pension de Famille à Aide Accueil sur Longuenée-en-Anjou
- Baisse de l'ALT Réfugiés (-5 logements par rapport au 01 janvier 2021 : 6 logements de moins sur Angers à France Horizon, 2 logements de moins sur Saumur à ASEA CAVA mais 2 logements supplémentaires sur Cholet à la Cité de la Gautreche et 1 logement supplémentaire sur Segré à France Horizon)

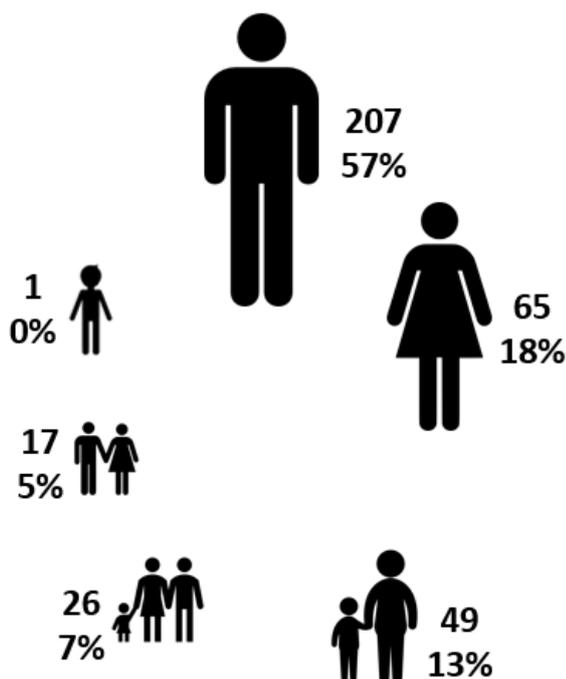
Les perspectives d'évolution de l'offre d'hébergement d'insertion et de logement accompagné en 2022

- Accélération de la captation de places en IML en mandat de gestion via SOLiHA (renfort de personnel) dans la continuité des enjeux nationaux définis au niveau local dans la convention relative au déploiement de l'IML.
- Création de places de Pension de famille à travers plusieurs projets associatifs dans le cadre de la stratégie hébergement 2022-2024.
- Transformation des places CHRS Stabilisation en places CHRS Insertion.

Articulation urgence – insertion

En 2021, 364 ménages (222 en 2020, 253 en 2019, 215 en 2018), soit 536 personnes, ayant appelé le 115 dans l'année précédente leur demande, ont également formulé une demande d'hébergement d'insertion auprès du SIAO.

Composition familiale des ménages ayant appelé récemment le 115 ayant formulé une demande auprès du SIAO en 2021



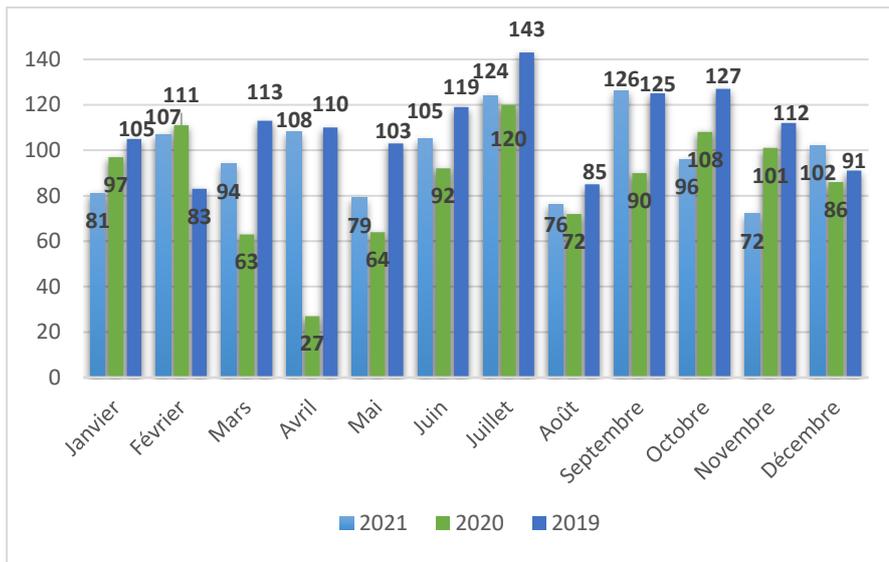
Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

- **¾ sont des personnes seules**, soit 275 personnes. Parmi les familles monoparentales, les femmes seules avec enfants sont très majoritaires (47 des 49 familles monoparentales).
- **59 % des chefs de ménages demandeurs sont âgés de 25 à 44 ans** (213) et 14 ont moins de 25 ans (50).
- **32 % sont hébergés en urgence** (40% en 2020), 26% sont sans logement au moment de leur demande (40 % en 2020), 12 % chez des tiers (15 % en 2020) et 9 % en CHRS Insertion ou Stabilisation.
- **58 % des ménages demandeurs étaient au moment de la demande sur l'arrondissement d'Angers** (50 % en 2020), 17 % de l'arrondissement de Cholet (26 % en 2020), 11 % de l'arrondissement de Saumur (16 % en 2020) et

Demandes d'insertion effectuées auprès du SIAO

Source : SIAO49 (tableau de suivi Excel), 2021

Nombre mensuel de demandes d'insertion de 2019 à 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), de 2019 à 2021

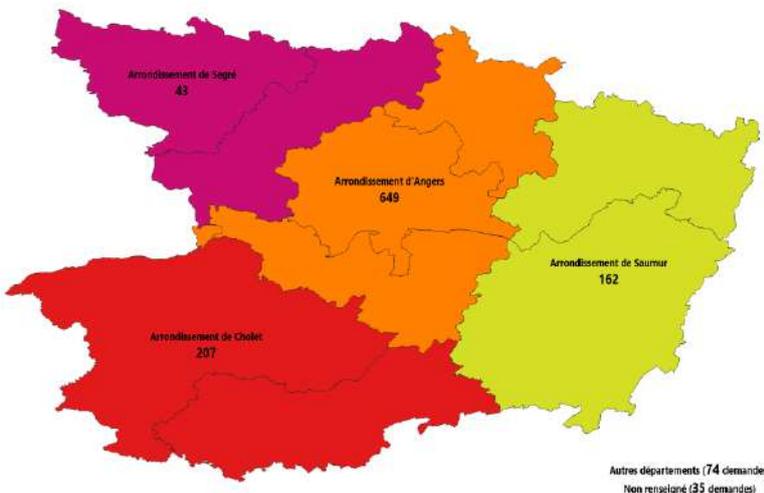
En 2021, le SIAO a reçu 1 170 demandes d'hébergement d'insertion représentant 1 860 personnes.

La reprise des demandes d'insertion s'observe en 2021 (+139 demandes par rapport à 2020) sans pour autant revenir au niveau d'avant crise sanitaire (-146 demandes par rapport à 2019). Le ralentissement des demandes d'insertion, engagé depuis avril 2020, se poursuit sur les deux premiers mois de l'année 2021 dans un contexte de confinement sanitaire. Un rebond des demandes d'insertion est constaté à partir de mars 2021. Le nombre de demande d'insertion mensuel reste supérieur à celui de 2020 à l'exception des mois d'octobre et novembre 2021.

En moyenne, 98 demandes sont reçues chaque mois. Le nombre de demandes par mois varie entre 76 (août) et 124 (juillet). En 2021, le nombre mensuel de demandes atteint son plus haut niveau en septembre.

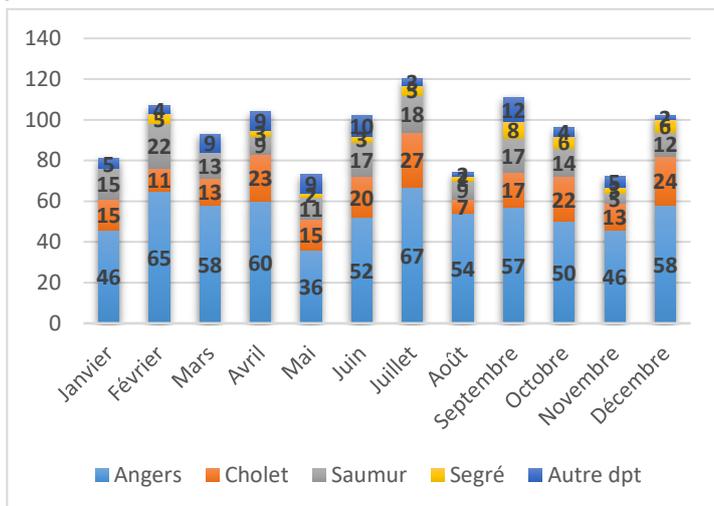
La majorité des ménages ayant fait une demande auprès du SIAO sont domiciliés dans l'arrondissement d'Angers (57 %) au moment de la demande. Orientée à la baisse en 2020, la part est en hausse de 2 points de pourcentage en 2021 (55% en 2020). Pour les autres demandes, la part de ménages domiciliés dans l'arrondissement de Cholet est en légère baisse (passage de 20 à 18% entre 2020 et 2021) tandis que la part est stable dans les arrondissements de Saumur (varie entre 14 et 16% depuis 2016) et Segré (compris entre 1 et 4% depuis 2016) et les autres départements (oscille entre 5 et 8% depuis 2016).

Répartition des demandes d'insertion par arrondissement de résidence en 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Nombre mensuel de demandes d'insertion par arrondissement de résidence en 2021

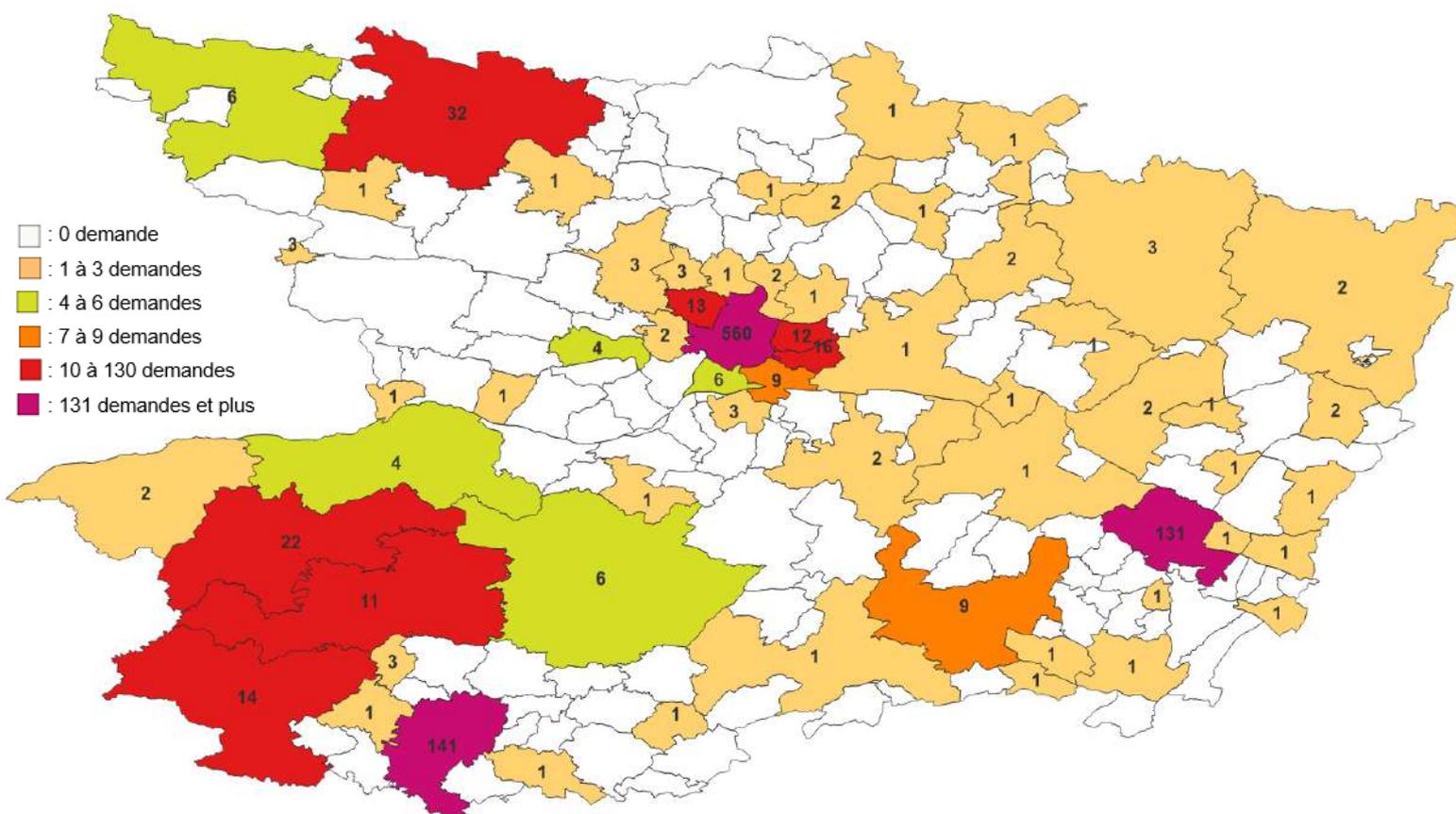


Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Les demandes proviennent majoritairement de l'arrondissement d'Angers (entre 51 % en juin et 73 % en août) **pour l'ensemble des mois.**

On peut noter pour les arrondissements de Cholet et Saumur, un nombre de demandes mensuel variable en fonction des mois : entre 7 et 24 par mois pour Cholet et entre 5 et 22 pour Saumur. Les demandes provenant de Segré ne dépassent jamais les 8 demandes par mois.

Carte de la demande d'insertion selon la commune de résidence du ménage - 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel / QGIS), 2021

Note de lecture : 560 ménages résident sur la ville d'Angers au moment de leur demande SIAO

Note d'information : Les 109 demandes provenant d'autres départements ainsi que les demandes sans adresse ne sont pas comptabilisées (82 en 2020, 89 en 2019, 86 en 2018 et 79 en 2017).

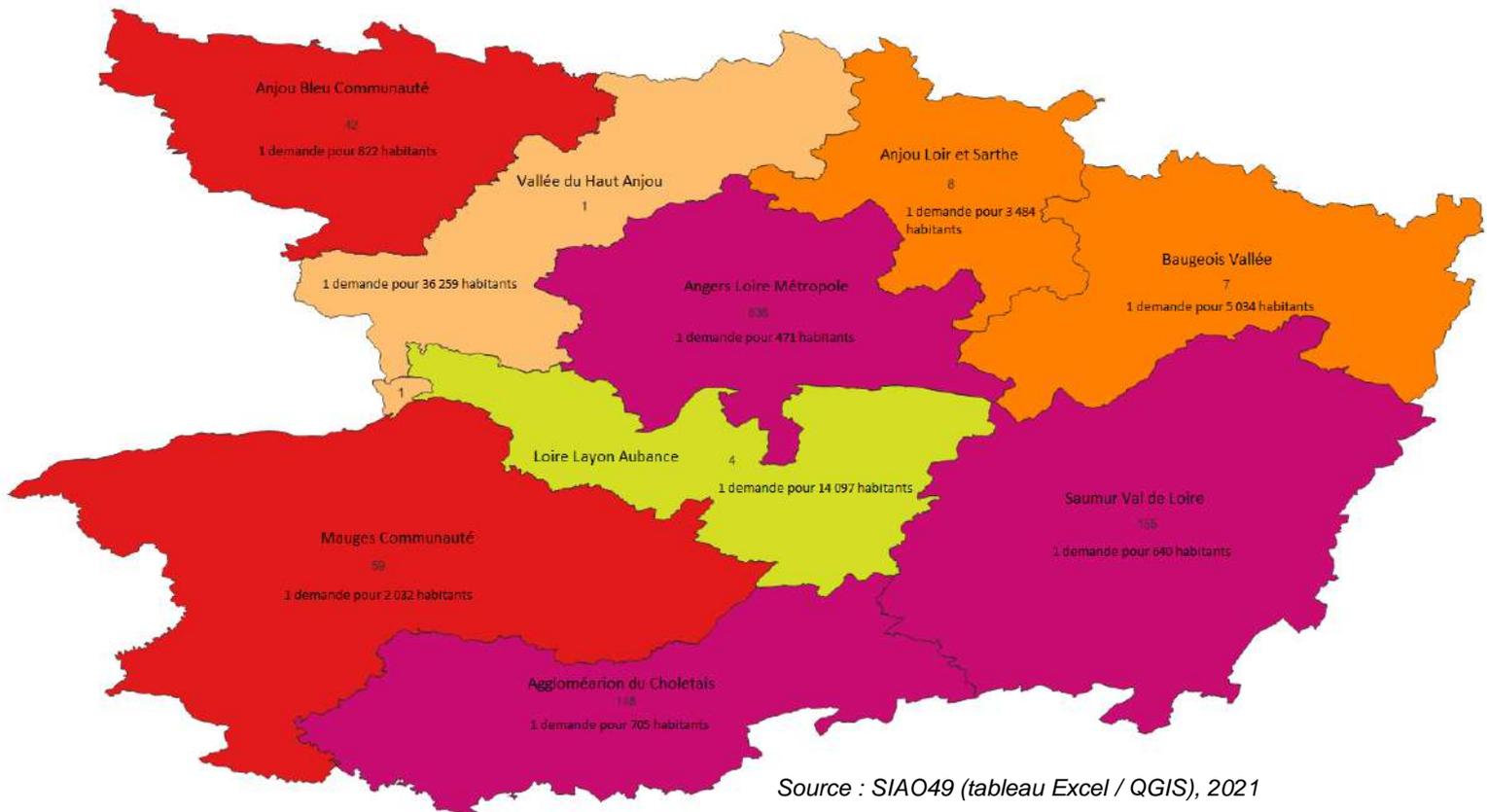
On observe :

- **Des demandes d'insertion concentrées sur les 3 communes principales du département** : 832 demandes cumulées sur 1170 demandes soit 71 % des demandes (76 % des demandes en 2018 et 2019 ; 70% en 2020).
- 71 % des communes n'ont eu aucune demande en 2021 soit 126 communes sur 177 (60% en 2020, 56% en 2019, 67 % en 2018 et 64 % en 2017).
- Un nombre de demande en légère augmentation sur les communes de la CU Angers Loire Métropole (hors Angers) : 76 demandes contre 66 demandes en 2020, 72 demandes en 2019, 67 en 2018.
- Un nombre de demande en baisse sur les autres communes que Saumur de l'arrondissement de Saumur (hors Saumur) : 31 demandes (dont 5 sur la CC Baugeois-Vallée et 26 sur la CA Saumur Val de Loire) contre 51 demandes en 2019 et 2020, 44 en 2018
- Un nombre de demande en hausse sur la CC Mauges Communauté : 59 demandes contre 47 demandes en 2020, 41 en 2019, 51 en 2018.

- Un nombre de demande très faible sur la CA du Choletais (Hors Cholet) qui est en repli pour la deuxième année consécutive (7 demandes contre 9 en 2020, 18 demandes en 2019 et 11 demandes en 2018).
- Sur les Communautés de Communes Anjou Loir et Sarthe, Baugeois-Vallée, Loire Layon Aubance, Vallée du Haut Anjou, le nombre de demande est, particulièrement faible avec respectivement 8, 7, 4, 1 demandes en repli pour la première fois depuis 2018 (28 demandes en 2018, 32 en 2019, 40 en 2020 et 20 en 2021).
- Sur la CC Anjou Bleu Communauté (Segré), le nombre de demande est en augmentation par rapport à 2020 (42 demandes en 2021 contre 22 en 2020, 42 en 2019, 37 en 2018).

Les communes d'Angers, Saumur et Segré concentrent l'essentiel de la hausse de la demande d'insertion en 2021 : +80 demandes sur Angers, +36 sur Saumur et +16 sur Segré. Le nombre de demandes d'insertion est en hausse sur les autres communes (+31 demandes par rapport à 2020).

La demande SIAO par habitants selon l'EPCI de résidence en 2021



On observe en fonction des intercommunalités de grandes variations dans la demande par habitants. Sur les 3 intercommunalités regroupant les trois villes principales du département (Angers Loire Métropole, l'Agglomération du Choletais et Saumur Val de Loire), la demande par habitants reste importante mais diminue par rapport à 2020 : respectivement 1 demande SIAO pour 543 habitants en 2020, 1 demande SIAO pour 658 habitants en 2020 et 1 demande SIAO pour 732 habitants en 2020.

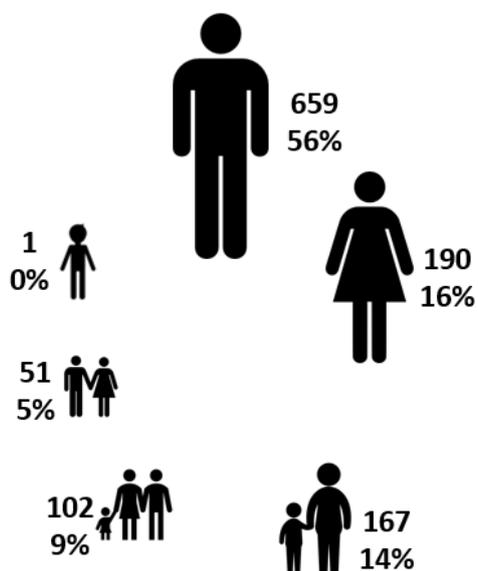
Pour Anjou Bleu Communauté, la demande par habitants a quasiment été divisée par deux en 2021 (1 demande SIAO pour 822 habitants contre 1 demande pour 1 575 habitants en 2020).

On retrouve ensuite Mauges Communauté avec 1 demande par habitants qui a diminué en 2021 (1 demande pour 2 566 en 2020).

Pour les CC Anjou Loir et Sarthe, Baugeois Vallée, Loire Layon Aubance et Vallée du Haut Anjou, la demande par habitant est nettement plus faible avec : respectivement 1 demande SIAO pour 4 638 habitants en 2020, 1 demande SIAO pour 3 541 habitants en 2020, 1 demande SIAO pour 4 018 habitants en 2020 et 1 demande pour 3 622 habitants en 2020. La très forte augmentation de la demande par habitants sur ces EPCI s'explique par la baisse du nombre de demande d'insertion provenant de ces territoires.

Typologie des ménages selon la composition familiale et l'arrondissement de résidence

Répartition des demandes selon la composition familiale des ménages en 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

72% des demandes d'hébergement d'insertion reçues par le SIAO en 2021 concernent des personnes seules. La part des isolés diminue de 4 points de % par rapport à 2020 (76%) avec respectivement 2 points de % de moins pour les hommes et femmes seuls (58% en 2020, 60 % en 2019 et 58 % en 2018 pour les hommes isolés et 18% en 2020, 17% en 2019 et 19% en 2018).

La proportion des familles monoparentale se trouve entre 13 et 15% depuis 2018 (15 % des ménages en 2020, 13% en 2019, 14 % en 2018. Il s'agit très majoritairement de femmes seules avec enfants : 150 des 167 familles monoparentales.

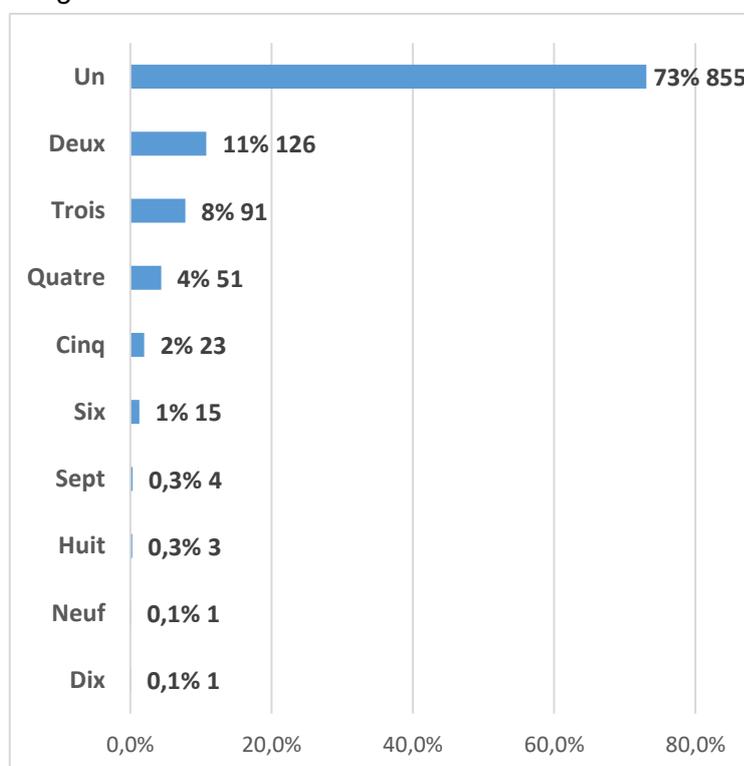
La part des ménages avec enfant(s) progresse de 2 points de pourcentage en comparaison à 2020 (21%).

Répartition des demandes selon la taille des ménages en 2021

Les ménages composés d'une seule personne représentent la plupart des demandes d'insertion (73%).

Parmi ceux composés de plusieurs personnes, on note la prépondérance des petits ménages (217 ménages sur 315 sont composés de 2 ou 3 personnes soit 69%).

On note la présence de quelques ménages composés de 6 personnes ou plus : 24 ménages soit 2% des ménages.



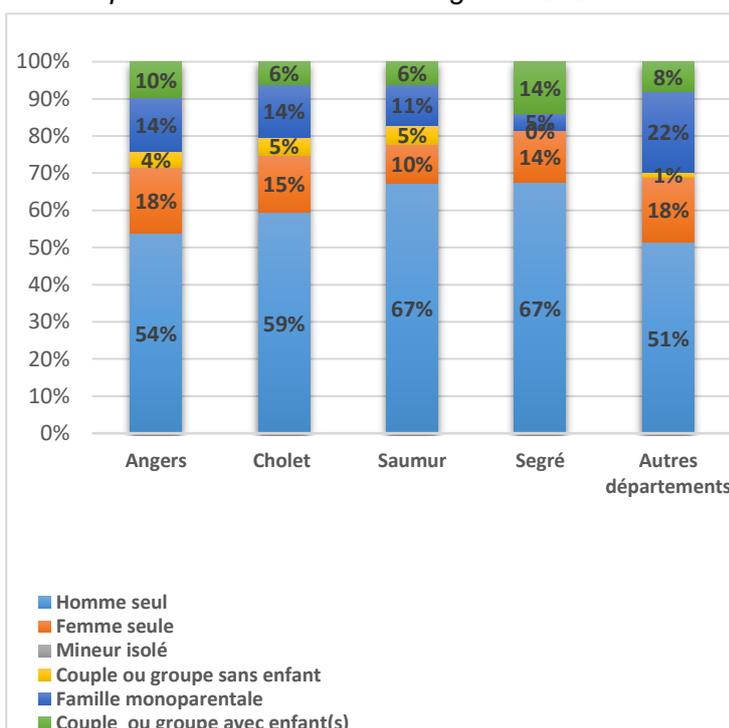
En observant la composition des ménages selon l'arrondissement de résidence, on note :

📌 Comme en 2020, une surreprésentation des hommes seuls sur Saumur, Segré et Cholet (67%, 67% et 59% contre 56% au niveau départemental). Pour Segré, 81% des demandeurs sont des personnes seules.

📌 Une sous-représentation des familles monoparentales sur les arrondissements de Saumur et Segré (respectivement 11% et 5% contre 14% au niveau départemental).

📌 Une moindre représentation des familles avec enfant(s) sur les arrondissements de Cholet et Saumur (6% chacun contre 9% au niveau départemental) alors que cette composition familiale est surreprésentée sur l'arrondissement de Segré.

Répartition des demandes par arrondissement selon la composition familiale des ménages en 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Typologie des ménages selon la tranche d'âge et la composition familiale

Note explicative

La tranche d'âge des ménages est celle de la personne désignée comme « chef de famille » lors du remplissage de la demande d'hébergement d'insertion faite auprès du SIAO.

Les « chefs de famille » des ménages demandeurs entre 25-44 ans restent nettement majoritaires en 2021 (55 %). La part se situe autour de 53 à 55% depuis 2018.

La part des chefs de ménages de moins de 25 ans diminue de 6 points de % alors que celle des 45 à 59 ans augmente de plus de 5 points de % sur un an.

La proportion des 60 ans et plus reste stable sur un an.

Evolution de la demande selon la tranche d'âge des ménages entre 2018 et 2021

Tranche d'âge	2021		2020		2019		2018	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 25 ans	199	17,0%	238	23,1%	222	16,9%	250	19,4%
25 à 44 ans	642	54,9%	556	53,9%	727	55,2%	686	53,2%
45 à 59 ans	287	24,5%	193	18,7%	291	22,1%	282	21,9%
60 ans et plus	42	3,6%	41	4,0%	75	5,7%	69	5,4%
NC	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%	2	0,2%
Ensemble	1170	100%	1031	100%	1316	100%	1289	100%

Source : SIAO49 (tableau Excel), de 2018 à 2021

Répartition de la demande selon la tranche d'âge et la composition familiale des ménages en 2021

	Moins de 25 ans	25 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Homme seul	98	356	178	27
	49%	55%	62%	66%
Femme seule	40	88	54	8
	20%	14%	19%	20%
Mineur isolé	1	0	0	0
	1%	0%	0%	0%
Couple ou groupe sans enfant	12	20	14	5
	6%	3%	5%	12%
Famille monoparentale	30	115	22	0
	15%	18%	8%	0%
Couple ou groupe avec enfant(s)	18	63	19	1
	9%	10%	7%	2%
Ensemble	199	642	287	41
	100%	100%	100%	100%

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Pour les plus de 60 ans, les personnes seules représentent une grande majorité des demandes : 35 sur 41 demandes soit 86 % (93% en 2020 et 96 % en 2019).

Typologie des ménages selon l'arrondissement et la tranche d'âge

Répartition de la demande selon l'arrondissement et la tranche

Arrondissement de résidence	Moins de 25 ans	25 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Angers	106	352	167	24	649
	16%	54%	26%	4%	100%
Cholet	38	109	52	8	207
	18%	53%	25%	4%	100%
Saumur	25	94	36	7	162
	15%	58%	22%	4%	100%
Segré	7	23	12	1	43
	16%	53%	28%	2%	100%
Autres départements	14	44	14	2	74
	19%	59%	19%	3%	100%
Non renseigné	9	20	6	0	35
	26%	27%	8%	0%	100%
Ensemble	199	642	287	42	1170

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

On observe, comme en 2019, une surreprésentation des moins de 25 ans sur les arrondissements de Cholet et Saumur (respectivement 28 et 25 % contre 23 % au niveau départemental).

Les 25 à 44 ans représentent plus de 50 % des chefs de ménage demandeurs sur l'ensemble des territoires.

Les 45 à 59 ans sont sous-représentés sur l'arrondissement de Saumur mais surreprésentés sur l'arrondissement de Cholet (respectivement 22% et 28% contre 25% au niveau départemental).

Sur l'ensemble des arrondissements, les 60 ans et plus reste une catégorie minoritaire (environ 4% des ménages demandeurs).

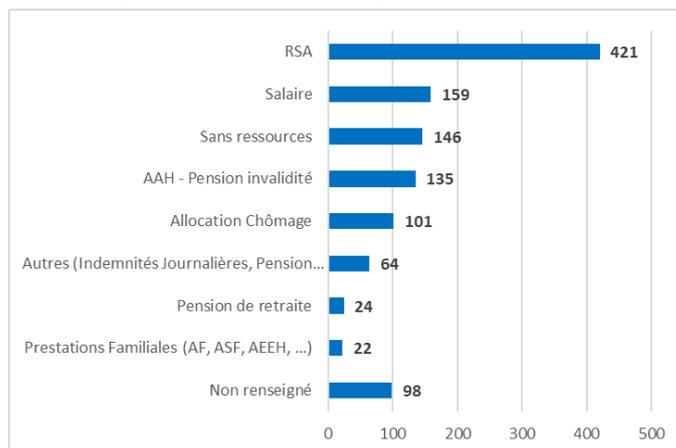
Ressource principale des ménages demandeurs

Répartition de la ressource principale des ménages demandeurs en 2021

La ressource principale des ménages demandeurs est le RSA (421 ménages, soit 36 % des ménages).

Le salaire devient le deuxième type de ressources des ménages (159 ménages, soit 14%) en 2021 (10% des ménages en 2020 et 12% en 2019). Dans un contexte de reprise d'activité suite aux périodes de confinements sanitaires, les ménages demandeurs sont plus nombreux à percevoir un salaire.

Deuxième motif depuis 2019, les demandes de personnes sans ressource se classe en troisième position en 2021 (12% des ménages contre 21 en 2020 et 23% en 2019).



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Répartition des ressources principales selon l'âge des ménages demandeurs en 2021

Type de ressources	Moins de 25 ans	25 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
RSA	32	280	102	7	421
	16,1%	43,6%	35,5%	16,7%	36,0%
Salaire	36	84	38	1	159
	18,1%	13,1%	13,2%	2,4%	13,6%
Sans ressources	62	59	23	2	146
	31,2%	9,2%	8,0%	4,8%	12,5%
AAH - Pension d'invalidité	16	62	55	2	135
	8,0%	9,7%	19,2%	4,8%	11,5%
Allocation chômage	12	50	34	5	101
	6,0%	7,8%	11,8%	11,9%	8,6%
Autre (Indemnités Journalières, Pension Alimentaire, Revenu Pénitentiaire...)	25	24	14	1	64
	12,6%	3,7%	4,9%	2,4%	5,5%
Pension de retraite	-	-	-	24	24
	-	-	-	57,1%	2,1%
Prestation familiale	1	17	4	-	22
	0,5%	2,6%	1,4%	-	1,9%
Non renseigné	15	66	17	-	98
	7,5%	10,3%	5,9%	-	8,4%
Ensemble	199	642	287	42	1170
	100%	100%	100%	100%	100%

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

➤ Chez les 45-59 ans, la ressource principale est également le RSA (36%). On observe également une part significative de ménages bénéficiant de l'AAH ou de pension d'invalidité (19%). Cette part de ménages bénéficiant de l'AAH ou de pension d'invalidité est proportionnellement plus importante que pour les autres catégories d'âge. La part des ménages percevant un salaire ou une allocation chômage est relativement proche que pour la tranche d'âge des 25 à 44 ans. Cependant la part des demandeurs d'emploi est plus importante chez les 45-59 ans que les 25-44 ans.

➤ Enfin, la retraite apparaît, pour les 60 ans et plus, comme la première ressource principale (57%). On observe également le poids des ménages de plus de 60 ans bénéficiant du RSA (17% soit 7 ménages). On peut également noter que 5 % des plus de 60 ans n'ont aucune ressource.

Insertion professionnelle des ménages demandeurs

Note méthodologique : Concernant les ménages composés de plusieurs personnes, nous avons sélectionné le statut sur le marché de l'emploi du demandeur ou de la demandeuse principale. Ainsi chaque ménage n'est comptabilisé qu'une fois.

La situation professionnelle est celle au moment de la demande SIAO. Elle peut bien évidemment avoir changé par la suite.

Répartition des ménages demandeurs SIAO en 2021 selon le statut en matière d'emploi

Statut sur le marché de l'emploi	En nombre	En %
Demandeur d'emploi	533	45,6%
En emploi	188	16,1%
En formation	23	2,0%
Inactif	309	26,4%
Retraité	25	2,1%
Non renseigné	92	7,9%
Ensemble	1170	100,0%

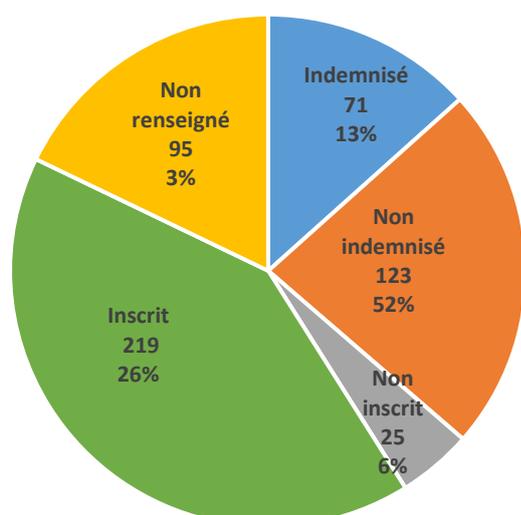
Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Une part prépondérante des demandeurs SIAO sont demandeurs d'emploi. Après avoir progressé de 2018 à 2020, la proportion de demandeurs d'emploi diminue de 4,4 points de % sur un an (50% en 2020, 47 % en 2019 et 45% en 2018). En baisse de plus de 5 points de % sur un an, la part des inactifs est également significative : 26 %.

Les personnes en emploi ou en formation représentent quant à elle 18 % des demandes (15% des demandes en 2020, 18% en 2019 et 16 % en 2018).

Après deux années de baisse, les situations pour lesquelles nous n'avons pas d'informations relatives au statut sur le marché de l'emploi progressent (8% en 2021 contre 1% en n2020 et 3,5 % en 2019). Sur les 23 ménages en formation aucun sont indemnisés.

Répartition des demandeurs d'emploi selon le statut Pôle Emploi en 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Sur les 533 demandeurs d'emploi, la très grande majorité sont inscrits à Pôle Emploi : 413 demandeurs inscrits (94 %) et 25 non-inscrits (6 %). Cependant, la plupart des inscrits ne sont pas indemnisés : 123 sur 194 soit 71% (ne sont pas comptabilisés les 219 demandeurs d'emploi inscrits dont les informations sur l'indemnisation est manquante).

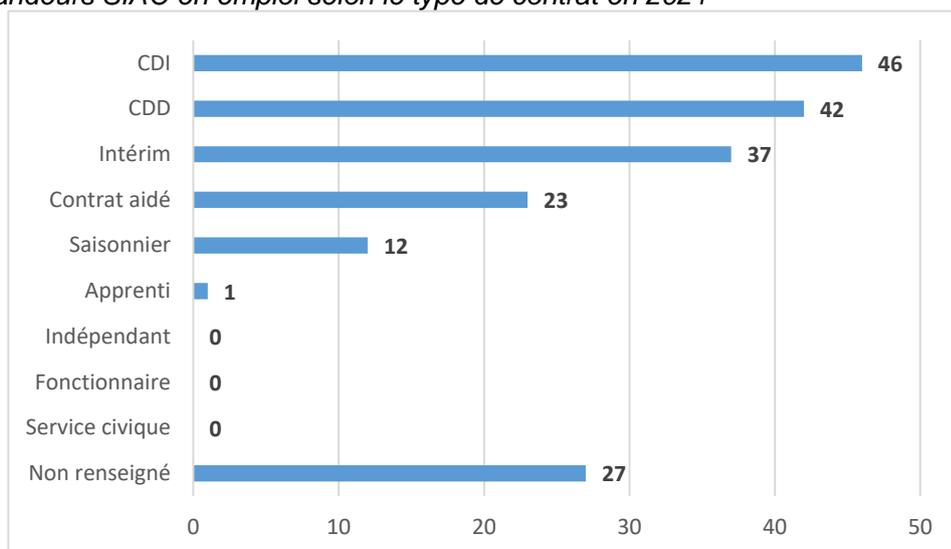
Au final **seulement 71 demandeurs d'emplois sont indemnisés** par Pôle Emploi (69 en 2020).

Répartition des demandeurs SIAO en emploi selon le type de contrat en 2021

Sur les 188 personnes en emploi, 46 sont en CDI soit 24,5% (23 % en 2020).

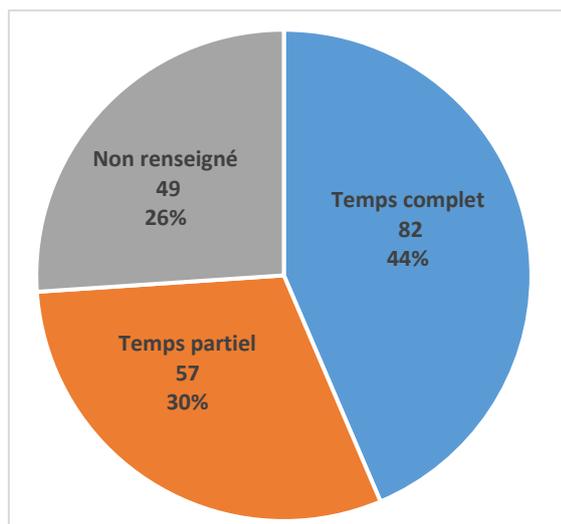
Les CDD et contrats aidés représentent une part significative des personnes en emploi : 65 soit 35% (37 % en 2020).

Enfin, les contrats particulièrement précaires (intérim, saisonnier) occupent également une part non négligeable des emplois : 49 soit 26 % (31 % en 2020).



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Répartition des demandeurs SIAO en emploi selon le temps de travail en 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

82 personnes sur 188 occupent un emploi à temps complet et 57 sur 188 un emploi à temps partiel.

Le nombre des « non renseigné » est plus important concernant le temps de travail (49 demandes) que pour l'item « type de contrat » (27 demandes).

Élément complémentaire

Sur les 1 170 demandes, nous avons l'information d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) pour 93 d'entre-elles (7,9% contre 7,6% en 2020, 8,6 % en 2019 et 7,6 % en 2018). Sur ces 93 personnes, 62 sont inactives, 25 sont demandeuses d'emploi, 4 sont en emploi et 1 est retraité et 1 avec un statut non renseigné.

L'hébergement au moment de la demande

« L'hébergement chez des tiers » reste depuis 2016, le premier type d'hébergement au moment de la demande. Sa part baisse par rapport à 2020 (20% en 2021 contre 24% en 2020).

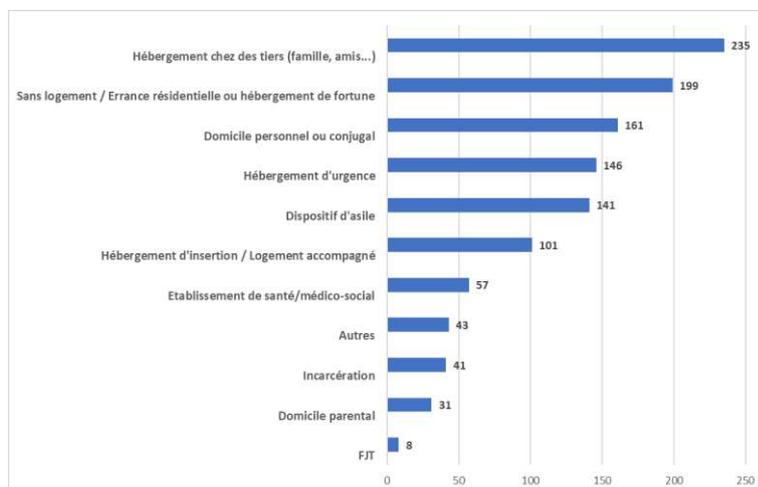
Après deux années consécutives de baisse, la part des personnes présentes dans un hébergement d'urgence, d'insertion ou un logement accompagné augmente de 3 points de % (22% en 2018, 20% en 2019, 18% en 2020 et 21% en 2021).

La part des personnes sans logement ou en logement de fortune recule à 17% en 2021 (21% en 2020 et 22% en 2019).

La proportion des ménages disposant d'un logement s'élève à 14% (11% en 2020).

La part des demandes provenant des dispositifs asiles a augmenté par rapport à 2020 (passage de 9% en 2020 et 12% en 2021).

Répartition par type d'hébergement des ménages au moment de la demande en 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Répartition par type d'hébergement au moment de la demande selon l'arrondissement en 2021

Hébergement	Angers	Cholet	Saumur	Segré	Autre dép	NR	Ensemble
Hébergement chez des tiers (famille, amis...)	126	52	34	10	9	4	235
Sans logement / Errance résidentielle ou hébergement de fortune	134	30	22	2	5	6	199
Domicile personnel ou conjugal	86	40	16	9	7	3	161
Hébergement d'urgence	13	19	10	21	9	9	146
Dispositif d'asile	81	22	17	2	11	13	146
Hébergement d'insertion / logement accompagné	56	22	43	10	8	2	141
Etablissement de santé/médico-social	9	11	27	23	11	6	12
Autres	52	16	16	3	11	3	101
Incarcération	8	8	10	7	15	9	9
Domicile parental	33	10	3	1	8	2	57
FJT	29	3	2	5	4	-	43
Foyer	4	1	1	12	5	-	4
Centre maternel	30	-	-	-	10	1	40
Ensemble	5	-	-	-	14	3	3
	13	10	6	1	-	1	31
	2	5	4	2	-	3	3
	7	-	1	-	-	-	8
	1	-	1	-	-	-	1
	1	2	2	-	1	-	6
	0	1	1	-	1	-	1
	1	-	-	-	-	-	1
	0	-	-	-	-	-	0
Ensemble	649	207	162	43	74	35	1170
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Sur l'arrondissement d'Angers on observe comme chaque année depuis 2015, une part des ménages « sans logement ou en hébergement de fortune » nettement plus importante que pour les autres territoires.

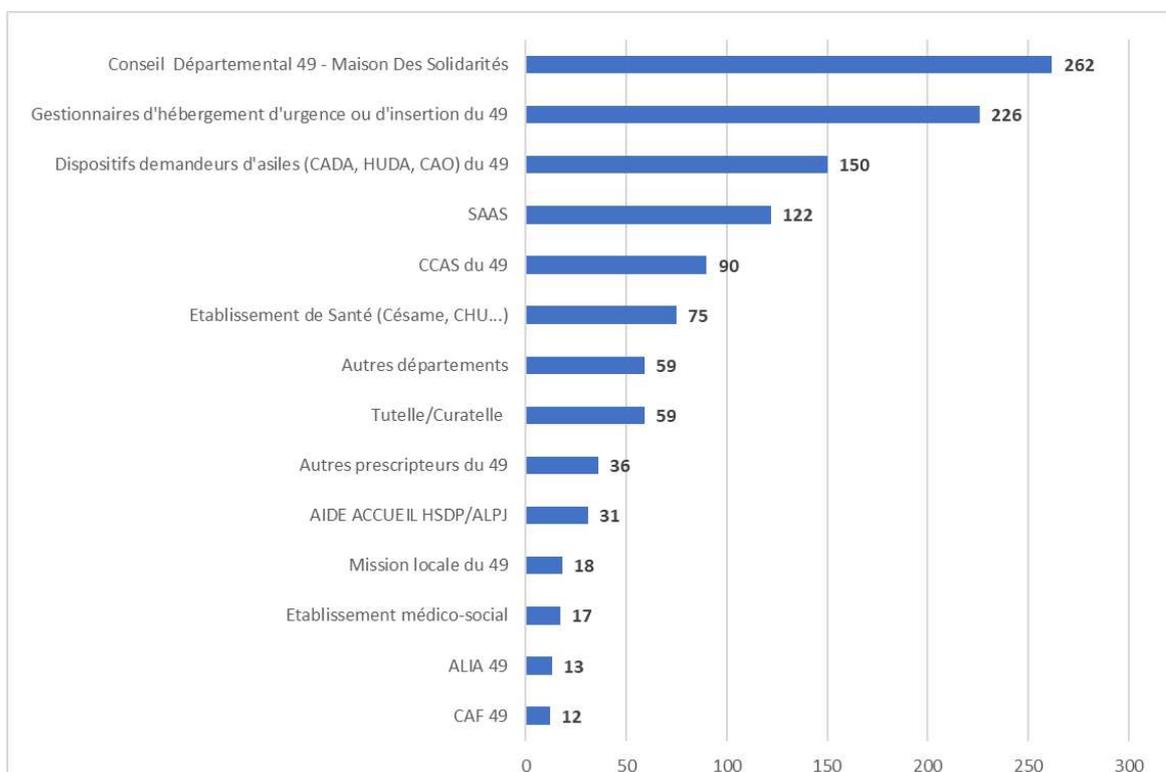
L'arrondissement de Cholet et Segré sont marqués par une surreprésentation des ménages « hébergés chez des tiers » et « hébergés au domicile parental ou conjugal ».

Sur l'arrondissement de Saumur et de Segré, la part des ménages hébergés en dispositif d'asile au moment de la demande est nettement supérieure à la moyenne départementale. La surreprésentation des ménages déjà présents sur un dispositif d'asile était déjà constatée en 2020.

Parmi les demandeurs des autres départements, on observe un nombre important de demandeurs en hébergement d'urgence (15%), hébergement d'insertion ou logement accompagné (15%) ou incarcéré (14 %) au moment de la demande.

Les prescripteurs

Répartition des demandes d'hébergement d'insertion par prescripteurs en 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Les 2 premiers prescripteurs sont identiques depuis 2017. Il s'agit :

➤ **du Conseil Départemental via les Maisons des Solidarités (22,4% des ménages demandeurs)**. Les MDS sont le premier prescripteur depuis 2019 (2^{ème} en 2017 et 2018). La part des demandes effectuées par les MDS reste stable par rapport à 2019.

➤ **des gestionnaires d'hébergement d'insertion pour 19,3% des demandes** (dans le cadre notamment de parcours HU/HI et de mesures ASLL pratiquées par les associations). Après trois années consécutives de baisse, Leur poids dans les demandes gagne 1,4 point de % (23.5% en 2018, 21.6% en 2019 et 17.9% en 2020).

Les demandes émanant des dispositifs de demandeurs d'asile du 49 augmente fortement (+56 demandes et +3,7 points de %) sur un an.

Troisième prescripteur en 2020, le SAAS se classe en quatrième position en 2021 **avec 10,4 % des demandes**. Sa proportion reste stable par rapport à 2020 (10,6% des demandes).

On note une augmentation significative du volume des demandes émanant des prescripteurs des autres départements et d'Aide Accueil ALPJ (respectivement +18 et +15 demandes sur un an). Leur part dans les demandes SIAO reste stable (4% en 2019 et 2020 et 5% en 2021 pour les autres départements et 2,6% en 2019, 1,6% en 2020 et 2,6% en 2021 pour Aide Accueil ALPJ).

Les demandes provenant de la CAF 49 (+8 demandes), du CCAS du 49 (+8 demandes) et d'ALIA 49 (+2 demandes) sont en progression en 2021.

Par contre, les demandes provenant des services de tutelle/curatelle (-5 demandes) et des établissement médico-social (-3 demandes) ont diminué en 2021.

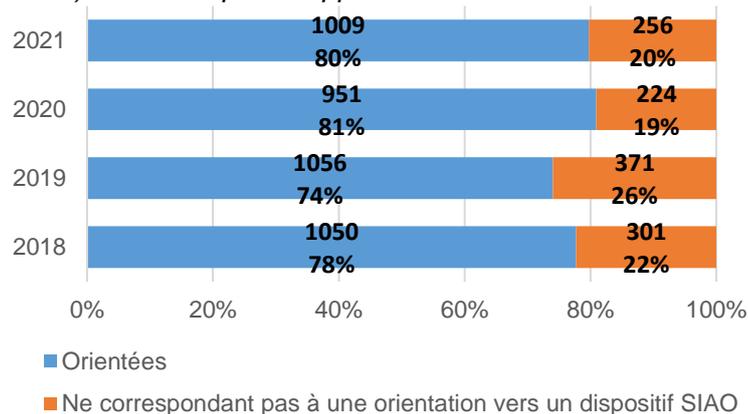
L'instruction des demandes auprès du SIAO

En 2021, le SIAO a réalisé 1 220 instructions de ménages demandeurs unique et validé l'entrée en directe de 45 ménages soit 1 265 ménages au total. 65 demandes d'insertion de plus ont été instruites par rapport à 2020.

Sur les 1 265 demandes de ménages instruites ou entrées en directes, 1 009 ont été orientées vers un dispositif SIAO (soit 80 %) et 256 ne correspondent pas à une orientation vers un dispositif SIAO pour diverses raisons (voir détail p. 36). Après un rebond en 2020, la part des demande orientées reste stable en 2021.

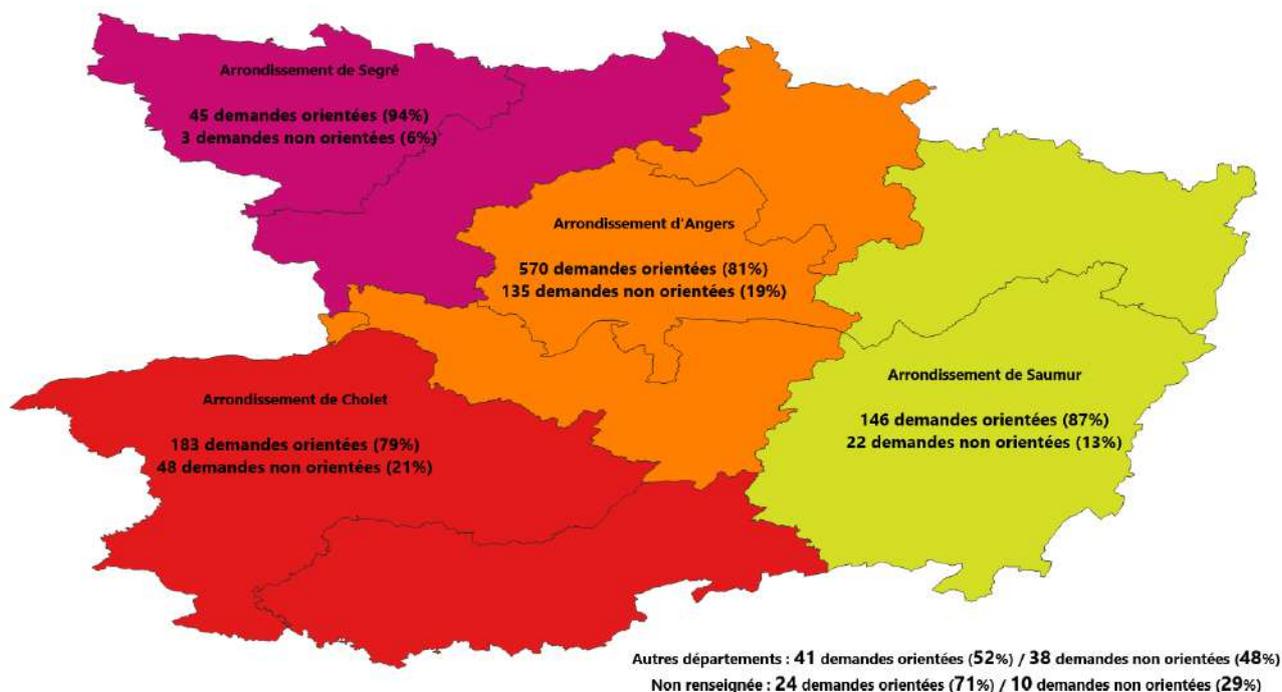
Les demandes ne correspondant pas à une orientation vers un dispositif SIAO ont pu être dirigées vers du logement autonome ou vers des dispositifs non gérés par le SIAO (type TEMPO).

Répartition des demandes instruites (+ entrées en direct) selon la réponse apportée entre 2018 et 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2018 à 2021

Demands instruites en 2021 par arrondissements de résidence



Sur l'ensemble des arrondissements, la part des demandes orientées est majoritaire et atteint même jusqu'à 94 % dans le segréen.

La part des demandes orientées augmente sur les arrondissements de Segré (+16 points de %) et de Saumur (+6 points de %), se stabilise sur l'arrondissement d'Angers (+1 points de %) et diminue sur l'arrondissement de Cholet (-2 points de %) et sur les autres départements (-13 points de %).

Les ménages orientés

Evolution des orientations par dispositifs entre 2017 et 2021

	Nombre d'orientations					Part des orientations				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Sous-location / IML	263	199	199	155	170	26,1%	20,9%	18,8%	14,8%	16,1%
CHRS Insertion	187	242	221	274	274	18,5%	25,4%	20,9%	26,1%	26,0%
ALT réfugiés	129	99	128	105	87	12,8%	10,4%	12,1%	10,0%	8,2%
Résidence Sociale + ALT RS	126	93	106	78	125	12,5%	9,8%	10,0%	7,4%	11,8%
Pension de famille + ALT PF	112	82	89	64	63	11,1%	8,6%	8,4%	6,1%	6,0%
CHRS Stabilisation	74	98	130	126	95	7,3%	10,3%	12,3%	12,0%	9,0%
FJT + ALT FJT	38	30	38	30	19	3,8%	3,2%	3,6%	2,9%	1,8%
Résidence Accueil	28	40	34	39	24	2,8%	4,2%	3,2%	3,7%	2,3%
Sous-location Réfugiés	22	28	19	-	-	2,2%	2,9%	1,8%	-	-
ALT + Habitat Mômes	13	23	65	146	159	1,3%	2,4%	6,2%	13,9%	15,1%
CHRS Bas seuil	7	13	14	21	27	0,7%	1,4%	1,3%	2,0%	2,6%
CHRS Hors Les Murs	7	4	13	12	12	0,7%	0,4%	1,2%	1,1%	1,1%
Bien Chez Moi	2	-	-	-	-	0,2%	-	-	-	-
ACT Logis Montjoie	1	-	-	-	-	0,1%	-	-	-	-
Ensemble	1009	951	1056	1050	1055	100%	100%	100%	100%	100%

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2017 et 2020

La sous-location/IML devient le premier dispositif vers lequel les ménages sont orientés. Cette dynamique s'explique par la poursuite de la réduction des orientations vers l'ALT (-10 orientations entre 2020 et 2021) et un transfert de certaines situations vers de la Sous-Location/IML. Le développement du parc d'intermédiation locative dans le cadre du plan Logement d'abord participe à l'accroissement des orientations sur ce dispositif. Pour la troisième année consécutive, la part des orientations continue d'augmenter (+4 points de % en 2019 et +2.1 points de % en 2020 et +5.2 points de % en 2021).

Le CHRS Insertion se classe en deuxième position pour la première fois depuis 2017. Après un rebond en 2020, sa proportion passe en dessous des 20%. Il s'agit du dispositif qui enregistre la plus importante baisse d'orientations en valeur et en volume (-55 orientations soit -6,9 points de % sur un an).

L'ALT Réfugiés revient à son niveau d'avant crise avec un nombre et une part dans les orientations comparable à l'année 2019. Il reste à la troisième position comme en 2020.

Après une année de stabilité, la Résidence Sociale et la Pension de Famille connaissent une augmentation de leur orientation en valeur et en volume (respectivement +2.2% et +2.5% des orientations soit +33 orientations et +30 orientations sur un an). L'ouverture d'une pension de famille par Aide Accueil à Longuenée-en-Anjou a incité à proposer des ménages demandeurs sur le dispositif Pension de Famille.

Le CHRS Stabilisation poursuit sa baisse commencée en 2019. Il chute en sixième position des dispositifs en termes d'orientations.

Le nombre d'orientation vers le FJT est en légère hausse (+8 orientations) pour revenir à un niveau comparable à l'année 2019.

Suite à une année d'augmentation, la Résidence Accueil et la Sous-location Réfugiés connaissent une diminution de leur orientation en valeur et en volume par rapport à 2020 (respectivement -12 orientations et -6 orientations soit -2.4 points de % et -0,7 points de %).

Depuis 2017, les orientations sont de moins en moins nombreuses d'année en année sur l'ALT et Habitat Mômes et le CHRS Bas seuil. La diminution du parc de logement en ALT amenuise les orientations vers ce dispositif.

Après une année de baisse, le nombre d'orientations en CHRS Hors les Murs rebondit avec 3 orientations supplémentaires par rapport à 2020.

Enfin, on note l'apparition du dispositif Bien Chez Moi et ACT Logis Montjoie en 2021.

Répartition des orientations par dispositifs selon l'arrondissement de résidence en 2021

Dispositifs	Angers	Cholet	Saumur	Segré	Autre dép.	Non renseigné	Ensemble
ALT + Habitat Mômes	3		10				13
	1%	0%	7%	0%	0%		1%
ALT Réfugiés	58	19	33	11	6	2	129
	10%	10%	23%	24%	15%		13%
CHRS Insertion	102	41	23	3	9	9	187
	18%	22%	16%	7%	22%		19%
CHRS Stabilisation	39	15	12	1	6	1	74
	7%	8%	8%	2%	15%		7%
CHRS Bas seuil	2		4		1		7
	0%	0%	3%	0%	2%		1%
Pension de famille	69	13	14	10	5	1	112
	12%	7%	10%	22%	12%		11%
Résidence Accueil	15	7	4			2	28
	3%	4%	3%	0%	0%		3%
Résidence Sociale	92	22	4		7	1	126
	16%	12%	3%	0%	17%		12%
Sous-location / IML	156	47	38	12	5	5	263
	27%	26%	26%	27%	12%		26%
Sous-location Réfugiés	12	4		5		1	22
	2%	2%	0%	11%	0%		2%
FJT	21	7	4	2	2	2	38
	4%	4%	3%	4%	5%		4%
CHRS Hors Les Murs		6		1			7
	0%	3%	0%	2%	0%		1%
Bien Chez Moi		2					2
	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
ACT Logis Montjoie	1						1
	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ensemble	570	183	146	45	41	24	1009
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Pour Angers, les orientations avaient baissé entre 2017 et 2018 (-24 orientations), restées stable entre 2018 et 2019 (-1 orientation) avant de chuter de 78 demandes en 2020, tandis que pour Saumur elles avaient fortement augmenté entre 2017 et 2019 (+34 orientations) avant de baisser nettement (-40 demandes) en 2020. Par contre pour Segré le nombre d'orientations était en légère diminution depuis 2017 (35 en 2017, 34 en 2018, 32 en 2019 et 30 en 2020) avant de repartir à la hausse en 2021. Cholet est le seul arrondissement à stabiliser ses orientations en 2021 (-1 orientation). Hormis 2019, cet arrondissement avait connu une hausse des orientations entre 2017 et 2018 (+24 orientations). Les orientations de ménages résidant sur un autre département ont baissé par rapport à 2020 (-14 orientations).

Le dispositif Sous-location/IML est le premier dispositif en termes d'orientation sur l'ensemble des arrondissements.

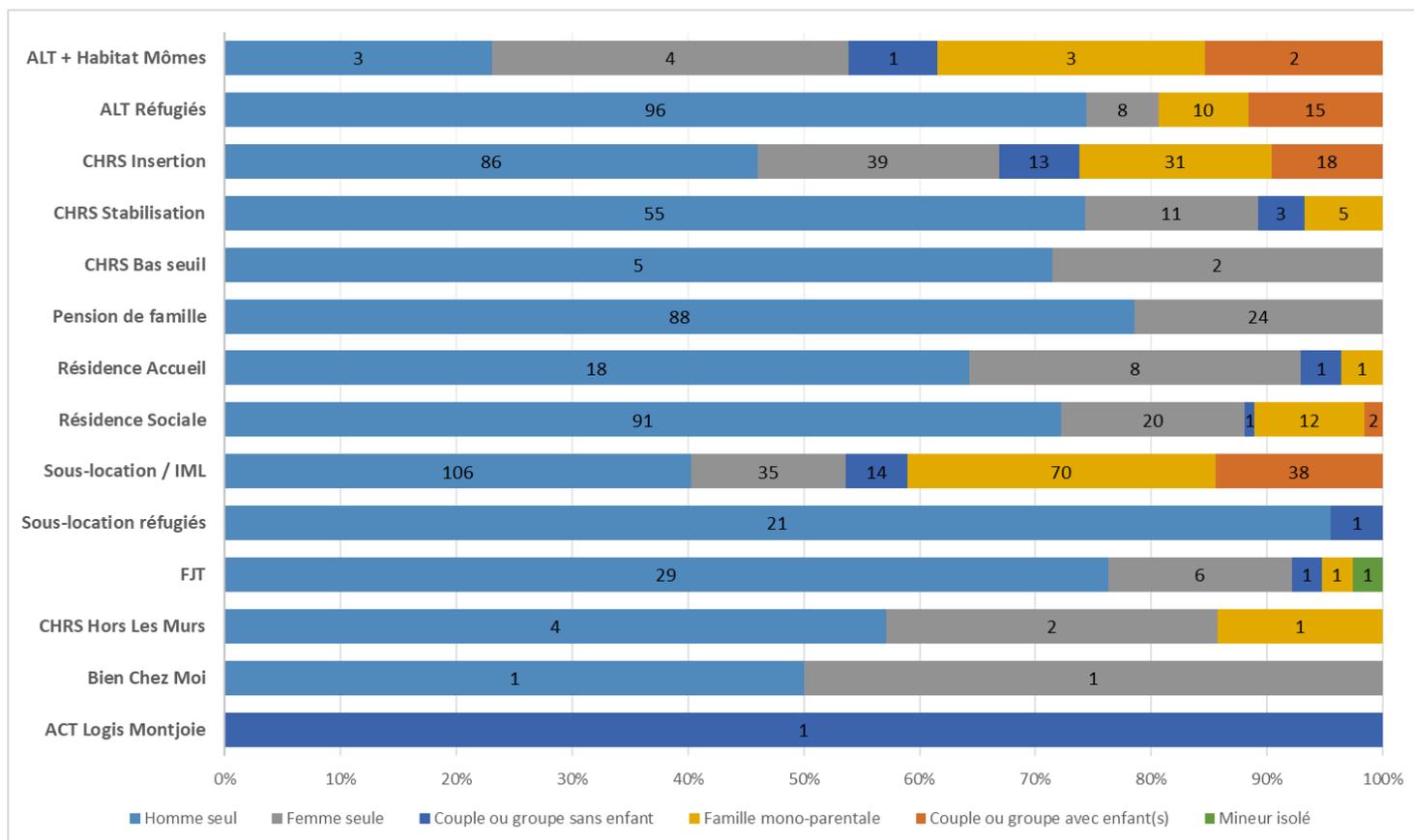
Sur l'arrondissement d'Angers, les orientations en Sous-Location représentent la part la plus importante des orientations (27%). Cette part progresse par rapport à 2020 (+2 points de % et +21 orientations). Malgré des orientations en diminution, le CHRS Insertion reste le deuxième dispositif (-5 points de % et -22 orientations par rapport à 2020).

Pour la première fois, la Sous-location/IML devient le premier dispositif en termes d'orientation sur l'arrondissement de Cholet (-15 points de % et +27 orientations par rapport à 2020). Premier dispositif en 2020, le CHRS Insertion se classe en deuxième position (-16 points de % et -29 orientations par rapport à 2020).

Sur l'arrondissement de Saumur, la réduction des orientations vers l'ALT (-6 orientations en 2021) et un transfert de certaines situations vers la Sous-location/IML (+12 orientations) se poursuit en 2021. Les orientations sur l'ALT Réfugiés est en forte progression sur un an (+14 orientations et +8 points de %).

Pour Segré, l'IML/Sous-location connaît une remontée du nombre d'orientations par rapport à 2020 (+4 points de % et +5 orientations) après une année 2020 de baisse. Les orientations sur l'ALT Réfugiés sont portées à la hausse par rapport à 2020 (+17 points de % et +9 orientations) à l'inverse du CHRS Insertion (-10 points de %), de la Résidence sociale (aucune orientation) et de la Résidence Accueil (aucune orientation).

Répartition des orientations par dispositifs selon la composition familiale en 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

➤ **Comme nous l'avons vu précédemment, les hommes seuls occupent une part significative dans les demandes faites au SIAO (56 % des demandes en 2021).** Pour les ménages orientés, la part des ménages composés d'homme seul est équivalente (60% des orientations en 2020 et 2021). Celle-ci est particulièrement importante sur les dispositifs Sous-location réfugiés (96%), Pension de famille (79%), FJT (76%), ALT Réfugiés (74%), CHRS Stabilisation (74%), Résidence Sociale (72%) et Bas Seuil (71%).

➤ Les femmes seules représentent 16% des demandes et 18% des orientations (18 % des demandes et des orientations en 2020). Elles sont surreprésentées, depuis 2018, en Résidence Accueil (29% des orientations contre 30 % en 2018, 38% en 2019 et 40 % en 2020) et en CHRS Insertion (21% des orientations contre 24% en 2018 et 2019 et 23 % en 2020). Leur présence se renforce en ALT/Habitat Mômes (31% des orientations contre 26% en 2020) et en CHRS Bas Seuil (29% contre 8% des orientations en 2020) et CHRS Hors les Murs (29% contre 0% en 2020). On observe une faible présence dans les orientations en ALT Réfugiés.

➤ Les orientations de couples ou groupes sans enfant représentent 4 % de l'ensemble des orientations (3% en 2019 et 2020). On les retrouve principalement en Sous-Location/IML (14 orientations) et en CHRS Insertion (13 orientations). En 2021, la Sous-location reste le premier dispositif en matière d'orientation pour cette composition familiale.

➤ 13 % des ménages orientés vers un dispositif SIAO sont des familles monoparentales (14 % des demandeurs) contre 15 % en 2020 (15 % des demandeurs). La Sous-location/IML devient le premier dispositif en termes d'orientation chez les familles monoparentales avec 27% des orientations en 2021. Les familles monoparentales sont moins orientées vers le CHRS Insertion en 2021 (-33 orientations et -9 points de % par rapport à 2020). Une diminution du nombre d'orientation est observée sur le dispositif Résidence sociale (-9 orientations).

➤ Les couples ou groupes avec enfant(s) représentent 7 % des orientations pour 9 % des demandeurs (5% des orientations et 5% des demandes en 2020). Les orientations se font majoritairement vers de la Sous-Location/IML (14% des orientations vers ce dispositif), de l'ALT + Habitat Mômes (15%) et du CHRS Insertion (10%). L'ALT Réfugiés et la Sous-location/IML ont fortement augmenté pour cette composition (respectivement +12 et +15 orientations).

Les ménages ne correspondant pas à une orientation par le SIAO

Sur les 1 265 demandes instruites ou entrées en directes en 2021, 256 ne correspondent pas à une orientation vers un dispositif du SIAO (225 en 2020). Elles représentent 20% des demandes instruites (21% en 2020, 26% en 2019, 22,3% en 2018, 24,3 % en 2017 et 29,9 % en 2016).

Ainsi au 02/03/2022 :

- 114 demandes ont été classées
- 79 sont à actualiser
- 58 ont fait l'objet d'un refus d'insertion
- 3 ont trouvé une autre solution
- 2 doublons de demande

Cela signifie que 79 demandes peuvent encore être orientées vers un dispositif SIAO.

Les Motifs de refus du SIAO en 2021

Motif de refus	Nombre
Relève du logement autonome	21
Relève de l'urgence	13
Ne relève pas du SIAO	8
Relève du soin ou du médico-social	8
Préconisation TEMPO	6
Absence de mobilisation / d'adhésion	2
Total	58

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

58 refus en 2021 contre 61 en 2020

Les différents motifs en volume et en valeur restent comparables à l'année 2020.

Le principal motif de refus est « relève du logement autonome » : 21 refus soit 36% des refus (identique à 2020). Certains ménages n'adhèrent pas ou peu à l'accompagnement social ce qui encourage à les diriger vers du logement autonome.

On retrouve ensuite le motif « relève de l'urgence »

117 demandes classées ou ayant trouvé une autre solution en 2021 contre 75 en 2020

On retrouve principalement trois motifs de classement :

- « Départ vers un autre département » représentant 41 % des demandes classées
- « Accès au logement autonome » et « demande sans suite, sans nouvelle » avec 24% et 14% des demandes classées respectives.

Les motifs de demandes classées ou ayant trouvé une autre solution en 2021

Motif de classement et des autres solutions	Nombre
Départ vers un autre département	48
Logement autonome	28
Sans suite, sans nouvelles	16
Demande annulée par le ménage	11
Autres dispositifs	1
Incarcération	1
Décédé	1
Retour au domicile conjugal/parental/familial	1
Entrée en centre maternel	1
Entrée en CPH	2
Entrée en établissement médico-social	2
Entrée en FJT / Résidence Sociale	2
Entrée sur un hébergement hors SIAO	2
Mesure ASLL	1
Total	117

Source : SIAO49, (tableau Excel), 2021

La liste d'attente au 12/01/2022

Liste d'attente au 01/01/2022 par dispositifs et selon la composition familiale	Angers	Angers Cholet	Angers Cholet Saumur	Angers Cholet Saumur Segré	Angers Saumur	Angers Saumur Segré	Angers Segré	Cholet	Cholet Saumur	Cholet Saumur Segré	Saumur	Segré	Total général	Ménages positionnés sur un hébergement/ logement vacant/ proposés à une structure pour la sous-location
ALT													0	0
Femme seule													0	
ALT FJT	1												1	0
Homme seul	1												1	
ALT Pension de Famille	1	1										3	5	1
Homme seul	1	1										3	5	
ALT Réfugiés	48	3		3	1			7			7		69	1
Couple avec enfants	8							1					9	
Femme seule	3	1											4	
Femme seule avec enfants	7												7	
Groupe d'adultes avec enfants	1												1	
Homme seul	29	2		3	1			6			7		48	
ALT Résidence Sociale	6												6	0
Femme seule	1												1	
Homme seul	5												5	
CHRS Bas Seuil	3				2						7		12	0
Femme seule	1										1		2	
Homme seul	2				2						6		10	
CHRS Hors les Murs	1												1	0
Homme seul	1												1	
CHRS Insertion	98	3	13	2	6			31	2		13		168	5
Couple avec enfants	9							1					10	
Couple sans enfant	7		1										8	
Femme seule	22	1	5	1	1			3	1		3		37	
Femme seule avec enfants	14		1		1			7					23	
Groupe d'adultes avec enfants	1							1					2	
Groupe d'adultes sans enfant	1										2		3	
Homme seul	41	2	6	1	4			19	1		7		81	
Homme seul avec enfants	3										1		4	
CHRS Stabilisation	33	3	9		6			11	1		5		68	2
Couple sans enfant	1												1	
Femme seule	4	1	2		1			2					10	
Femme seule avec enfants	1										1		2	
Homme seul	27	2	7		5			9	1		4		55	
FJT	8							1					9	0
Homme seul	8							1					9	
Habitat Mômes													0	
IML/Sous-location	81	3	2		1	1	2	19			11	3	123	40
Couple avec enfants	6					1	1					1	9	
Couple sans enfant	3												3	
Femme seule	18	1						5			1		25	
Femme seule avec enfants	16	1			1						1		19	
Groupe d'adultes avec enfants	2							1					3	
Groupe d'adultes sans enfants	1							1					2	
Homme seul	35	1	2				1	10			9	1	59	
Homme seul avec enfants								2				1	3	
Pension de Famille	41	1		2			1	9		1		12	67	1
Femme seule	10						1	2				1	14	
Homme seul	31	1		2				7		1		11	53	
Résidence Accueil	30	1		1	2			18			2		54	0
Femme seule	11	1						8					20	
Femme seule avec enfants								2					2	
Homme seul	19			1	2			8			2		32	
Résidence Sociale	65		1		1			14					81	24
Couple avec enfants	2												2	
Femme seule	12							2					14	
Femme seule avec enfants	7												7	
Groupe d'adultes sans enfants								1					1	
Homme seul	44		1		1			11					57	
Sous-Location Réfugié - Colocation	14												14	4
Groupe d'adultes sans enfants	1												1	
Homme seul	13												13	
Total général	430	15	25	8	19	1	3	110	3	1	45	18	678	78

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Note : Ménages positionnés sur un hébergement/logement vacant : Les ménages ont été proposés par le SIAO à une structure ayant des places vacantes. Le SIAO est en attente de la réponse des structures d'hébergements concernant ces ménages proposés. Les ménages sont toujours comptabilisés dans la liste d'attente. Par contre, les ménages en cours d'intégration ne sont plus comptabilisés sur liste d'attente.

Ménages en Liste d'attente au 12/01/2022

Nature des dispositifs	Nombre de ménages en attente au 12/01/2022	Délai médian d'attente* (en jours) au 12/01/2022
IML/Sous-Location + Sous-location Réfugiés	137	106 jours
CHRS Insertion	168	245 jours
Résidence Sociale (+ALT RS)	87	148 jours
ALT Réfugiés	69	104 jours
CHRS Stabilisation	68	397 jours
Pension de Famille (+ALT PF)	72	210 jours
Résidence Accueil	54	553 jours
CHRS Bas Seuil	12	362 jours
FJT (+ALT FJT)	10	72 jours
CHRS Hors Les Murs	1	24 jours
Ensemble	678	179 jours

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

* Délai d'attente à compter de l'orientation

Au 12/01/2022, 678 ménages sont en liste d'attente depuis 179 jours (délai médian), dont 78 ménages positionnés sur un hébergement ou un logement vacant ou orientés dans le cadre de convention de partenariat (Résidence Sociale, FJT) ou de mois-mesures dans le cadre de la sous-Location. En plus des ménages sur liste d'attente, 43 ménages étaient en cours d'intégration ou en cours de captation.

Le délai médian d'attente est resté stable par rapport à 2020 (-1 jour).

Par rapport à 2020, le délai médian continue d'augmenter pour la Résidence Accueil (+293 jours), le CHRS Stabilisation (+198 jours), le CHRS Insertion (+85 jours), la Pension de Famille (+29 jours), le CHRS Hors les Murs (+24 jours) et l'IML/Sous-location (+7 jours). Il repart à la hausse pour le CHRS Bas seuil (+92 jours). Il baisse pour l'ALT Réfugiés (-103 jours), le FJT (-35 jours), l'ALT/Habitat Mêmes (-76 jours) et la Résidence sociale (-31 jours).

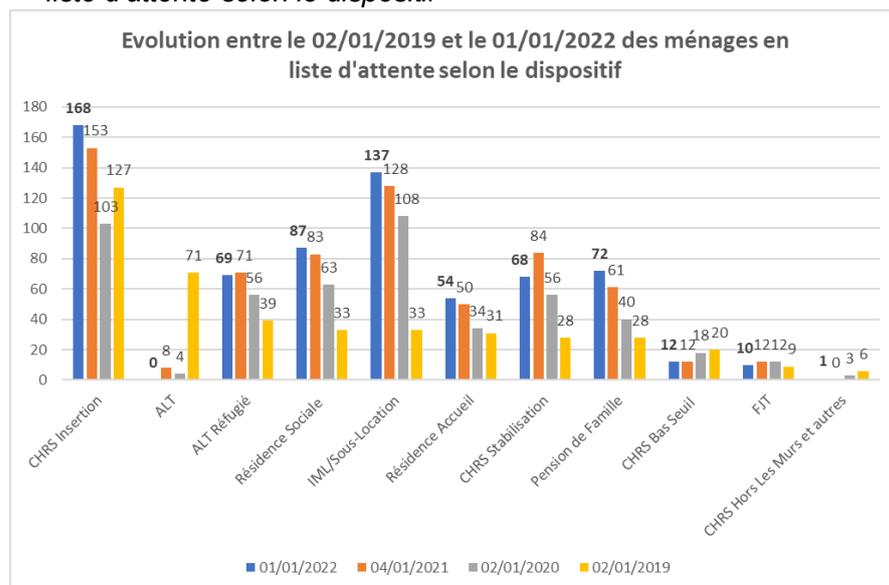
Pour la deuxième année consécutive, les dispositifs CHRS Stabilisation, Pension de Famille, Résidence Accueil et CHRS Bas seuil dépassent un délai médian d'attente de 6 mois.

Le nombre de ménages sur liste d'attente augmente de 16 ménages en 1 an. La hausse de la liste d'attente se poursuit pour : le CHRS Insertion, la Résidence sociale, l'IML/Sous-location, la Résidence Accueil et la Pension de Famille.

Le dispositif Sous-Location Réfugiés participe à l'augmentation de la liste d'attente de l'IML/Sous-location.

Seule la liste d'attente du CHRS Stabilisation diminue significativement (-16 ménages) alors que les listes d'attente de l'ALT Réfugiés, du CHRS Bas seuil et du FJT se stabilise. Celle de l'ALT devient atone avec la poursuite de la réduction des places ouvertes sur ce dispositif.

Evolution entre le 02/01/2019 et le 01/01/2022 des ménages en liste d'attente selon le dispositif



Source : SIAO49 (tableau Excel), 2019 à 2021

Les ménages entrés

Répartition des ménages intégrés par dispositifs et selon l'arrondissement en 2021

431 ménages sont entrés dans un dispositif d'hébergement d'insertion ou de logement accompagné en 2021 soit 699 personnes (360 ménages et 507 personnes en 2020, 476 ménages et 694 personnes en 2019, 540 ménages et 784 personnes en 2018 et 529 ménages et 810 personnes en 2017). L'année 2021 marqué par un confinement sanitaire d'une durée plus courte a facilité les entrées et les sorties sans pour autant revenir au niveau d'avant crise (-45 entrées par rapport à l'année 2019).

Le nombre d'entrées augmente sur l'ensemble des dispositifs. La sous-location/IML et le CHRS Insertion restent les deux premiers dispositifs en termes d'entrées. A la place de la Pension de Famille, l'ALT Réfugiés devient le troisième dispositif en 2021.

En comparaison aux années hors crise sanitaire (2018 et 2019), les entrées en 2021 sont moins nombreuses. Malgré une offre de logement d'insertion qui s'étoffe d'année en année, le nombre d'entrée diminue. Cette observation est liée à la faible rotation des places sur les dispositifs d'insertion.

Dispositif	Angers	Cholet	Saumur	Segré	Ensemble
ALT	2		8		10
	1%	0%	9%		2%
ALT Réfugiés	19	7	24	9	59
	8%	8%	26%	45%	14%
CHRS Bas seuil	2				2
	1%				0%
CHRS Hors les Murs		1			1
		1%			0%
CHRS Insertion	36	29	15		80
	15%	35%	16%		19%
CHRS Stabilisation	13	6	14		33
	6%	7%	15%		8%
FJT	15	2			17
	6%	2%			4%
Habitat Môme			4		4
			4%		1%
Pension de famille	34	1	9	3	47
	14%	1%	10%	15%	11%
Résidence Accueil	8		4		12
	3%		4%		3%
Résidence Sociale	28	13			41
	12%	15%			10%
Sous-location / IML	79	25	13	8	125
	33%	30%	14%	40%	29%
Ensemble	236	84	91	20	431
	100%	100%	100%	100%	100%

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Sur l'ensemble des arrondissements, le nombre d'entrées progressent en 2021.

Sur l'arrondissement d'Angers, la sous-location/IML reste le premier dispositif. Le CHRS Insertion est le 2ème dispositif en matière d'entrée mais les ménages de l'arrondissement sont proportionnellement moins entrés sur ce dispositif que pour Cholet et Saumur. Le nombre d'entrées sur le CHRS Insertion augmente de 6 entrées par rapport à 2020.

Sur l'Arrondissement de Cholet, les entrées en CHRS Insertion reviennent à un niveau comparable à l'année 2018 (35% des entrées contre 37% des entrées en 2020, 47% en 2019 et 35 % en 2018). On peut observer l'augmentation de la Sous-location/IML (+5 entrées), l'ALT Réfugiés (+3 entrées) et la Résidence sociale (+3 entrées).

Sur l'arrondissement de Saumur, les entrées faites sur les CHRS baissent significativement (31% contre 43% en 2020, 37 % en 2019). On note par contre l'augmentation de l'ALT Réfugiés et de la Sous-Location respectivement (+8 entrées).

Sur l'arrondissement de Segré, l'offre étant limitée, les entrées se concentrent sur trois dispositifs : les Pensions de Famille, la Sous-Location/IML et l'ALT Réfugiés. Des entrées ont été enregistrées sur l'ALT Réfugiés après une année 2020 sans aucune entrée.

Evolution des ménages intégrés par arrondissement entre 2018 et 2021

	2021		2020		2019		2018	
Angers	236	55%	207	58%	267	56%	306	57%
Cholet	84	19%	82	23%	98	21%	113	21%
Saumur	91	21%	67	19%	97	20%	113	21%
Segré	20	5%	4	1%	14	3%	8	1%
Ensemble	431	100%	360	100%	476	100%	540	100%

Une remontée du nombre d'entrées s'observe en 2021 sans pour autant atteindre le niveau d'avant crise (+71 entrées après -116 entrées en 2020).

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

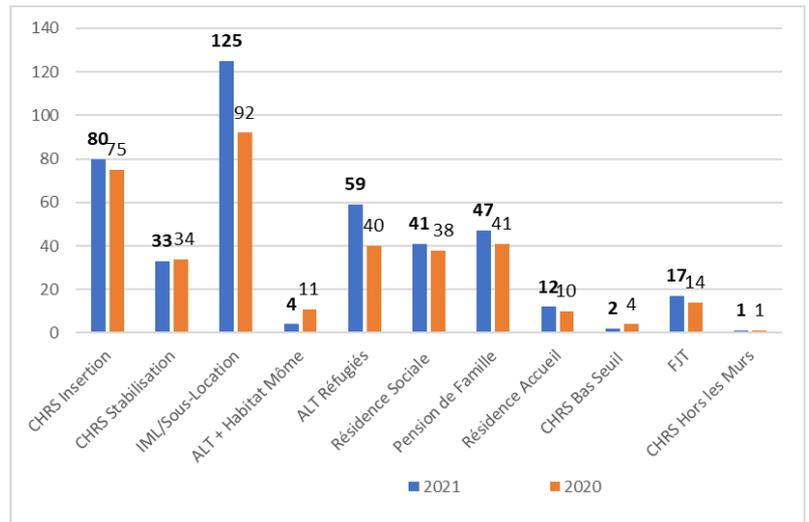
Malgré cette augmentation, la répartition des entrées entre les différents arrondissements du département reste relativement stable comme c'est le cas depuis 2016. Ainsi, le nombre d'entrées progresse sur l'Arrondissement d'Angers (+29 entrées), de Cholet (+2 entrées), de Saumur (+24 entrées) et de Segré (+16 entrées).

En termes de dynamique entre 2020 et 2021, on observe une augmentation du nombre d'entrées sur les dispositifs à l'exception du CHRS Stabilisation, l'ALT/Habitat Mômes et le CHRS Bas seuil.

L'IML/Sous-location (+31 entrées), l'ALT Réfugiés (+19 entrées) et la Pension de Famille (+6 entrées) connaissent les hausses les plus importantes en matière d'entrées. La poursuite du développement du parc de logement IML et l'ouverture d'une Pension de Famille à Aide Accueil favorise les entrées sur ce dispositif.

L'ALT/Habitat Mômes enregistre la plus forte baisse en termes d'entrées (7 entrées par rapport à 2020) liée à la poursuite de la réduction du parc de logement en logements ALT.

Evolution des ménages entrés par dispositif entre 2020 et 2021



Source : SIAO49 (tableau Excel), de 2020 à 2021

Les délais d'attente avant l'entrée

Le délai d'attente médian entre la réception du dossier par le SIAO et l'intégration dans une structure est de 159 jours pour les ménages entrés en 2021 (157 en 2020, 127 en 2019, 129,5 en 2018 et 92,5 en 2017). Le délai d'attente médian se stabilise en 2021 (+2 jours). En FJT, le délai d'attente n'est que de 60 jours tandis qu'en Résidence Accueil, il est de 484 jours.

Délai médian d'attente (en jours) des ménages entrés dans un dispositif en 2021 par arrondissement et par dispositif

Dispositif	Angers	Cholet	Saumur	Segré	Ensemble
ALT + Habitat Mômes	287	-	85	-	186
ALT Réfugié	115	259	84	13	99,5
CHRS Bas seuil	835	-	-	-	835
CHRS Hors les Murs	-	257	-	-	257
CHRS Insertion	324	154	144	-	154
CHRS Stabilisation	476	219	109	-	219
FJT	60	-	-	-	60
Pension de famille	199	213	31	52	125,5
Résidence Accueil	767	-	200	-	483,5
Résidence Sociale	196	122	-	-	159
Sous-location / IML	237	80	104	193	148,5
Ensemble	262	213	104	52	159

Pour la deuxième année consécutive, le délai le plus court est observé sur l'arrondissement de Segré : 52 jours en délai médian. Le délai médian d'attente est plus long sur Angers (plus de 8 mois) que sur les autres arrondissements pour la plupart des dispositifs. Il est en augmentation depuis 2018 (262 jours contre 189 jours en 2020, 179 en 2019 et 158 en 2018) ce qui révèle une forte tension sur le logement dans l'arrondissement angevin.

Source : SIAO49 (tableau Excel), 2021

 Nbre de ménages intégrés inférieur à 10 : délai médian à prendre avec précaution

Attention : Les personnes entrées en direct dans les structures ne sont pas comptabilisées dans le délai médian d'attente.

Le délai d'attente médian a augmenté sur les arrondissements d'Angers et Cholet (respectivement +73 jours et +37 jours) alors que le délai d'attente médian diminue sur Saumur et Segré (respectivement -9 jours et -48 jours).

Seuls les dispositifs ALT Réfugiés et FJT possèdent un délai d'attente équivalent ou en dessous des 100 jours.

Par rapport à 2020, le délai continue d'augmenter pour l'ALT (+29 jours), le CHRS Insertion (+34 jours), le CHRS Stabilisation (+85 jours), la Résidence Accueil (+230 jours). Il augmente pour l'ALT Réfugiés (+40 jours), le CHRS Bas seuil (+665 jours), et l'IML/Sous-location (+16 jours). Le délai diminue pour le CHRS Hors les Murs (-54 jours), le FJT (-63 jours) et la Résidence sociale (-47 jours).

De l'orientation à l'entrée

Nombre d'orientations et d'entrées par arrondissement (de résidences pour les orientations et de la structure intégrée pour les entrées) selon le dispositif et la composition des ménages en 2021

DISPOSITIF	ANGERS		CHOLET		SAUMUR		SEGRE		AUTRE DPT Orientations	Non renseigné Orientations	Ensemble	
	Orientations	Entrées	Orientations	Entrées	Orientations	Entrées	Orientations	Entrées			Orientations	Entrées
ALT réfugiés	58	19	19	7	33	24	11	9	6	2	129	59
Homme seul	31	11	18	7	30	24	11	9	4	2	82	51
Femme seule	7	3	0	0	1	0	0	0	0	0	8	3
Couple sans enfant	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0
Famille monoparentale	9	1	0	0	1	0	0	0	0	0	4	1
Couple ou groupe avec enfant(s)	11	4	1	0	0	0	0	0	2	0	3	4
ALT + Habitat Môme	3	2	0	0	10	12	0	0	0	0	13	14
Homme seul	0	0	0	0	3	5	0	0	0	0	10	5
Femme seule	1	0	0	0	3	2	0	0	0	0	6	2
Couple sans enfant	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Famille monoparentale	1	2	0	0	2	3	0	0	0	0	3	5
Couple ou groupe avec enfant(s)	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	3	2
CHRS Insertion	102	36	41	29	23	15	3	0	9	9	187	80
Homme seul	41	10	20	15	15	13	1	0	6	3	97	38
Femme seule	25	8	7	4	3	1	2	0	0	2	56	13
Couple sans enfant	7	2	4	1	2	0	0	0	0	0	9	3
Famille monoparentale	20	10	5	5	1	1	0	0	2	3	64	16
Couple ou groupe avec enfant(s)	9	6	5	4	2	0	0	0	1	1	16	10
CHRS Stabilisation	39	13	15	6	12	14	1	0	6	1	74	33
Homme seul	33	9	8	2	8	9	1	0	4	1	70	20
Femme seule	5	3	4	1	1	2	0	0	1	0	23	6
Couple sans enfant	0	1	1	1	1	2	0	0	1	0	0	4
Famille monoparentale	1	0	2	2	2	1	0	0	0	0	4	3
Couple ou groupe avec enfant(s)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
CHRS Bas Seuil	2	2	0	0	4	0	0	0	1	0	7	2
Homme seul	2	2	0	0	3	0	0	0	0	0	12	2
Femme seule	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0
CHRS Hors Les Murs	0	0	6	1	0	0	1	0	0	0	7	1
Homme seul	0	0	3	1	0	0	1	0	0	0	1	1
Femme seule	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Couple sans enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Famille monoparentale	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
FJT	21	15	7	2	4	0	2	0	2	2	38	17
Homme seul	15	11	5	1	4	0	2	0	2	1	28	12
Femme seule	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	6	4
Couple sans enfant	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Famille monoparentale	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mineur isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Pension de Famille	69	34	13	1	14	9	10	3	5	1	112	47
Homme seul	54	29	9	1	14	8	8	2	3	0	66	40
Femme seule	15	5	4	0	0	1	2	1	2	1	16	7
Résidence Accueil	15	8	7	0	4	4	0	0	0	2	28	12
Homme seul	8	5	5	0	4	3	0	0	0	1	24	8
Femme seule	7	2	1	0	0	1	0	0	0	0	16	3
Couple sans enfant	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Famille monoparentale	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidence Sociale	92	28	22	13	4	0	0	7	1	1	126	41
Homme seul	65	20	18	9	4	0	0	3	1	1	73	29
Femme seule	15	4	3	3	0	0	0	2	0	0	18	7
Couple sans enfant	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Famille monoparentale	10	0	0	0	0	0	0	2	0	0	3	0
Couple ou groupe avec enfant(s)	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4
Sous-location / IML	156	76	47	19	38	13	12	8	5	5	263	116
Homme seul	52	25	25	6	24	6	2	2	3		78	39
Femme seule	26	8	5	1	2	1	1	0	1		25	10
Couple sans enfant	12	3	0	2	1	0	0	0	1	1	11	5
Famille monoparentale	45	28	14	9	6	3	2	2	1	2	61	42
Couple ou groupe avec enfant(s)	21	12	3	1	5	3	7	4	0	2	23	20
Sous-location Réfugiés	12	3	4	6	0	0	5	0	0	1	22	9
Homme seul	11	3	4	6	0	0	5	0	0	1	28	9
Couple ou groupe avec enfant(s)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACT Logis Montjoie	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Couple sans enfant	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bien Chez Moi	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Homme seul	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femme seule	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total général	570	236	183	84	146	91	45	20	41	24	1 009	431
Homme seul	312	125	115	48	109	68	31	13	25	0	569	254
Femme seule	105	36	28	10	11	8	5	1	7	0	175	55
Couple sans enfant	19	7	6	5	6	2	0	0	1	0	26	13
Famille monoparentale	86	41	22	16	12	8	2	2	5	0	140	67
Couple ou groupe avec enfant(s)	44	26	9	5	8	5	7	4	3	0	48	40

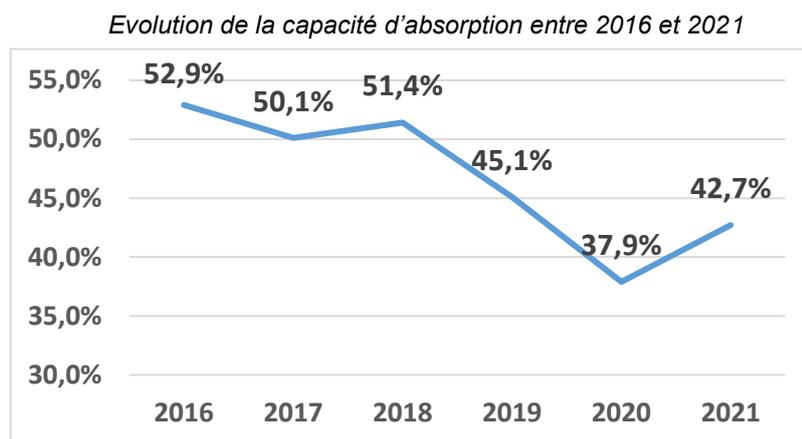
Source Excel : SIAO49 (tableau Excel), 2021

- : Nombre d'entrées inférieur à 40 % du nombre d'orientations
- : Nombre d'entrées entre 40% et 60% du nombre d'orientations
- : Nombre d'entrées supérieur à 60% du nombre d'orientations

Note : On retrouve dans le tableau des cas où le nombre d'entrées est supérieur au nombre d'orientations. Cela peut s'expliquer par des entrées faisant suite à des orientations de 2019 et par des orientations vers des dispositifs SIAO de ménages résidants sur d'autres départements ou d'autres arrondissements (certaines personnes peuvent résider sur un territoire et être entrées sur un autre territoire).

La capacité d'absorption nous permet d'évaluer la capacité du réseau SIAO à absorber les orientations sur une période donnée selon le territoire, les dispositifs et les compositions familiales (capacité d'absorption = (nombre d'entrées / nombre d'orientations)*100).

En 2021, l'ensemble des dispositifs SIAO ont une capacité d'absorption nettement inférieure à 50 % (42,7%). Cela signifie que le nombre d'entrées correspond à 42,7% des ménages s'étant vu proposer une orientation en 2021 (attention : ce ne sont pas nécessairement les mêmes ménages). Après avoir atteint son plus bas historique en 2020, la capacité d'absorption repart à la hausse sans dépasser son niveau d'avant crise (en 2019). Le nombre d'entrées et d'orientations en augmentation en 2021 (+71 entrées par rapport à 2020 et +58 orientations par rapport à 2020) oriente à la hausse la capacité d'absorption.



Source Excel : SIAO49 (tableau Excel), 2021

📌 Lorsqu'on observe par territoire :

La capacité d'absorption est en hausse sur l'ensemble des territoires.

La capacité d'absorption est nettement plus faible sur l'arrondissement d'Angers que sur les autres territoires (41% contre 44% pour l'arrondissement de Segré, 46 % pour l'arrondissement de Cholet et 62 % pour celui de Saumur). En forte baisse depuis 2018, la capacité d'absorption remonte de 4 points de % sur l'arrondissement d'Angers.

Pour l'arrondissement de Cholet, la capacité d'absorption progresse légèrement (+1,4 points de % sur un an) mais reste pour la deuxième année consécutive en dessous des 50% comme l'arrondissement d'Angers et de Segré.

Sur l'arrondissement de Saumur, la capacité d'absorption est en forte hausse (+13 points de % par rapport à 2020). Son niveau d'avant crise (57% en 2019) est dépassé avec une capacité d'absorption de 62% en 2021. Le Saumurois reste le territoire avec la capacité d'absorption la plus importante.

L'arrondissement de Segré enregistre la plus forte hausse de capacité d'absorption en 2021 (+34 points de %). Un nombre d'orientation (+6 orientations par rapport à 2020) et d'entrées (+16 entrées par rapport à 2020) à la hausse fait progresser sensiblement la capacité d'absorption en 2021.

📌 Lorsqu'on observe par dispositif :

Cinq dispositifs ont une capacité d'absorption très faible (inférieure à 40 %) : CHRS Bas seuil (29% contre 31% en 2020), CHRS Hors les Murs (14% contre 25% en 2020), Résidence Sociale (33% contre 41% en 2020), ACT Logis Montjoie (0%) et Bien Chez Moi (0%). La difficulté à capter des logements sur la ville de Cholet pour le dispositif Bien Chez Moi entraîne l'absence d'entrées sur ce dispositif. De ce fait, la capacité d'absorption reste atone.

Pour six dispositifs, la capacité d'absorption est moyenne (entre 40 et 60 %) : l'ALT Réfugiés (46% contre 40% en 2020), le CHRS Insertion (43% contre 31% en 2020), le CHRS Stabilisation (45% contre 35% en 2020), le FJT (45% contre 47% en 2020), la Pension de Famille (42% contre 50% en 2020), la Résidence Accueil (43% contre 25% en 2020), la Sous-location/IML (44% contre 42% en 2020), la Sous-location Réfugiés (41% contre 32% en 2020).

Seul l'ALT + Habitat Mêmes possède une capacité d'absorption importante en 2021 (supérieure à 60 %). Cette capacité importante (107% en 2021) s'explique par le ralentissement progressif du dispositif ayant conduit à ne plus orienter de nouveaux ménages sur le dispositif (65 orientations en 2019, 23 orientations en 2020 et 13 orientations en 2021).

📌 **Lorsqu'on observe par composition familiale :**

A l'exception des femmes seules, la capacité d'absorption est en augmentation sur l'ensemble des compositions familiales.

Concernant les personnes isolées, une différence entre les hommes et les femmes s'observe. La capacité d'absorption est de 42% pour les hommes seuls contre 34% pour les femmes seules.

Après deux années consécutives de baisse, la capacité d'absorption remonte pour les couples sans enfant(s) (42% contre 20% en 2020, 27 % en 2019 et 36 % en 2018).

Les familles avec enfants enregistrent une capacité d'absorption (53%) légèrement supérieure à celle des familles monoparentales (50%). En 2020, c'était l'inverse puisque la capacité d'absorption était de 27% pour les familles avec enfants contre 36% pour les familles monoparentales.

📌 **Lorsqu'on croise les variables « territoire », « dispositifs » et « composition familiale », les principaux éléments de « tension » qui ressortent sont :**

- Sur l'arrondissement d'Angers, la capacité d'absorption reste faible pour le CHRS Insertion, CHRS Stabilisation, l'ALT Réfugiés et la Sous-location Réfugiés. La situation est particulièrement critique pour les hommes seuls. Les hommes seuls représentent une part extrêmement importante des personnes orientées (603 sur 1 009 soit 60 % des orientations) enregistrent une capacité d'absorption de 40% sur Angers. On peut souligner la faible capacité d'absorption pour les femmes seules (34%) et les couples sans enfant (38%).

- Pour l'Arrondissement de Cholet, la capacité d'absorption est très faible pour la Pension de Famille (13 orientations pour 1 entrée), la Résidence Accueil (7 orientations pour 0 entrée) et Bien Chez Moi (2 orientations pour 0 entrées). La faible capacité d'absorption sur le dispositif Bien Chez Moi s'explique la difficulté à capter des logements sur Cholet et qui suspend les entrées.

- Sur l'Arrondissement de Saumur, la tension persiste pour les couples sans enfants (6 orientations pour 2 entrée). La situation s'améliore pour les femmes seules (72% contre 31% en 2020) et les familles avec enfants (65% contre 31% en 2020).

- Le développement du parc de Sous-location/IML dans le cadre de plan logement d'abord permet d'atténuer la tension sur les territoires du Maine-et-Loire. La tension persiste sur le territoire de Saumur (capacité d'absorption de 34%). Les difficultés concernent les ménages isolés et les couples sans enfant sur l'ensemble des territoires (capacité d'absorption de 37% pour les hommes seuls, 29% pour les femmes seules et 36% pour les couples sans enfant).

Les ménages sortis

Répartition des ménages sortis par dispositif et selon l'arrondissement de la structure d'hébergement en 2021

Dispositif	Angers	Cholet	Saumur	Segré	Ensemble
ALT	20	2	7		29
	11%	3%	11%	0%	9%
ALT Réfugié	15	3	18		36
	8%	4%	28%	0%	11%
CHRS Bas Seuil	5				5
	3%	0%	0%	0%	2%
CHRS Insertion	35	28	7		70
	19%	37%	11%	0%	21%
CHRS Stabilisation	12	8	10		30
	6%	11%	16%	0%	9%
FJT	9	1			10
	5%	1%	0%	0%	3%
Habitat Môme			6		6
	0%	0%	9%	0%	2%
Pension de Famille	17	1	10	3	31
	9%	1%	16%	75%	9%
Résidence Accueil	1		2		3
	1%	0%	3%	0%	1%
Résidence Sociale	19	14			33
	10%	19%	0%	0%	10%
Sous-location / IML	55	18	4	1	78
	29%	24%	6%	25%	24%
Ensemble	188	75	64	4	331
	100%	100%	100%	100%	100%

Source Excel : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Depuis 2016, les ménages de l'arrondissement de Saumur sont le plus souvent sortis d'ALT Réfugiés.

Enfin comme en 2017, 2018, 2019 et 2020 les ménages sortis de l'arrondissement de Cholet sont principalement sortis de CHRS Insertion (37%). Cette part est nettement supérieure au reste du territoire.

La différence entre le nombre d'entrées et de sorties est significative (+ 100 entrées) malgré la poursuite de la diminution de l'ALT (10 entrées pour 29 sorties). On peut trouver des éléments d'explication :

- Sous-location/IML (47 entrées en plus) : création de places en IML Etat et augmentation du nombre de mois-mesure par le Conseil Départemental.
- ALT Réfugiés (23 entrées en plus) : qui s'expliquent par l'ouverture de logements supplémentaires à la Cité de la Gautreche et France Horizon
- Pension de Famille (16 entrées de plus) : qui s'expliquent par la création de la Pension de Famille à Aide Accueil.

331 ménages sortis en 2021 (45 de plus qu'en 2020), soit 486 personnes.

Les ménages sortis d'une structure de l'arrondissement d'Angers sont majoritaires (57% en 2021 contre 50% en 2019 et 2020, 58 % en 2017 et 2018). Viennent ensuite l'arrondissement de Cholet (23% en 2021, 22% en 2020, 21% en 2019, 19 % en 2018 et 23 % en 2017), celui de Saumur (19% en 2021 contre 25% en 2020, 26% en 2019, 23 % en 2018 et 18 % en 2017) et celui de Segré (1% en 2021, 2% en 2020, 3,5 en 2019 et 1,5 % en 2018).

Depuis 2017, les ménages sortis de structures de l'arrondissement d'Angers, sortent bien plus fréquemment des dispositifs IML/Sous Location.

Durée médiane de séjour des ménages sortis de structure

La durée médiane de séjour est de **496 jours (environ 1,5 années)**, pour les ménages sortis d'une structure d'hébergement d'insertion ou de logement accompagné au cours de l'année 2021, avec toutefois des variations importantes selon le dispositif. Cette durée a augmenté de 26 jours par rapport à 2020 (470 jours en 2019). **C'est la durée médiane de séjour la plus longue depuis la création du SIAO 49.** L'allongement de la durée médiane de séjour s'explique en partie par le confinement sanitaire ainsi que la tension sur le logement social qui repoussent la date de sortie de certains ménages en 2021.

Durée médiane de séjour des ménages sortis de structure par dispositifs et selon l'arrondissement (en jours) en 2021

Dispositif	Angers	Cholet	Saumur	Segré	Ensemble
ALT + Habitat Mômes	905	245	302	-	302
ALT Réfugié	859	204	385	-	385
CHRS Bas seuil	1170	-	-	-	1170
CHRS Insertion	414	316	367	-	367
CHRS Stabilisation	709	353	186	-	353
FJT	483	40	-	-	261,5
Pension de famille	533	1476	161	679	606
Résidence Accueil	2691	-	1503	-	2097
Résidence Sociale	1060	916	-	-	988
Sous-location / IML	697	355	525	1064	611
Ensemble	784	334,5	367	872	496

Source Excel : SIAO49 (tableau Excel), 2021

 Nombre de ménages sortis inférieur à 10

La durée de séjour médiane des ménages varie fortement en fonction des dispositifs. **Pour la première fois, la durée de séjour la plus courte est en FJT avec 262 jours (près de 9 mois).** La plus longue est en Résidence Accueil (2 097 jours soit plus de 5 ans) depuis 2017. Il semble important de rappeler que pour ce dispositif les personnes peuvent rester de manière pérenne, tout comme pour la Pension de Famille (606 jours).

Comme en 2019, les durées de séjours sont plus longues sur l'arrondissement de Segré (2 ans et 4 mois sur Segré, 2 ans et 1 mois sur Angers, 1 an sur Saumur et 11 mois sur Cholet). Les durées de séjours ont fortement augmenté pour l'arrondissement d'Angers (+ 257 jours) et de Segré (+ 437 jours) contrairement à Cholet (- 85 jours) et Saumur (-39 jours) par rapport à 2020. **A l'exception de Cholet, le délai de séjour médian est supérieur à un an pour tous les arrondissements en 2021.**

Le poids plus important de dispositifs avec des durées de séjours potentiellement plus longues peut expliquer pour partie l'écart très important entre Angers et le reste du territoire. On notera toutefois que pour la plupart des dispositifs les durées sont plus longues sur l'arrondissement d'Angers.

Pour les CHRS Stabilisation et Insertion ainsi que l'ALT/Habitat Mômes et l'ALT Réfugiés, les durées de séjours restent courtes (10 mois pour le l'ALT/Habitat Mômes, 11 mois pour le CHRS Stabilisation, 1 an pour le CHRS Insertion et l'ALT Réfugiés). Les durées de séjours se réduisent en 2021 sur l'ALT/Habitat Mômes et l'ALT Réfugiés (respectivement -168 et -88 jours) alors qu'elles se stabilisent sur les CHRS Stabilisation et Insertion (respectivement -3 et -17 jours).

Par contre, la durée de séjour s'allonge sensiblement sur la Résidence Accueil (1 505 jours), le CHRS Bas seuil (+488 jours) et la Pension de Famille (+279 jours).

Les types de sortie

Répartition des motifs de sortie d'un dispositif d'hébergement d'insertion en 2021

HEBERGEMENT D'INSERTION										
Motifs de sortie	CHRS Insertion		CHRS Stabilisation et		ALT + Habitat Mêmes		ALT Réfugiés		Ensemble	
Total - Accès au logement autonome	33	47,1%	12	34,3%	13	37,1%	18	50,0%	76	43,2%
Accès à un logement autonome parc public	25	35,7%	8	22,9%	13	37,1%	17	47,2%	63	35,8%
Accès à un logement parc privé	8	11,4%	4	11,4%	0	0,0%	1	2,8%	13	7,4%
Sortie vers un hébergement d'insertion/ logement accompagné	3	4,3%	11	31,4%	9	25,7%	7	19,4%	30	17,0%
Sortie vers du CHRS Insertion		0,0%	2	5,7%	1	2,9%	1	2,8%	4	2,3%
Sortie vers du CHRS Stabilisation		0,0%	1	2,9%		0,0%		0,0%	1	0,6%
Sortie vers IML/Sous location	2	2,9%		0,0%	7	20,0%	1	2,8%	10	5,7%
Sortie vers de la Pension de Famille		0,0%	6	17,1%	1	2,9%		0,0%	7	4,0%
Sortie vers de la Résidence Sociale		0,0%		0,0%		0,0%	1	2,8%	1	0,6%
Sortie vers ALT	1	1,4%	1	2,9%		0,0%	1	2,8%	3	1,7%
Sortie vers un FJT		0,0%	1	2,9%		0,0%	3	8,3%	4	2,3%
Hébergement chez des tiers	8	11,4%	4	11,4%	6	17,1%	1	2,8%	19	10,8%
Départ volontaire de la personne	8	11,4%	2	5,7%	1	2,9%	1	2,8%	12	6,8%
Exclusion de la structure	5	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	2,8%
Autres motifs	1	1,4%	0	0,0%	1	2,9%	7	19,4%	9	5,1%
Départ vers un autre pays	1	1,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
Retour à la rue	3	4,3%	1	2,9%	0	0,0%	0	0,0%	4	2,3%
Retour domicile familial	1	1,4%	2	5,7%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,7%
Sortie vers de l'urgence	0	0,0%	2	5,7%	2	5,7%	0	0,0%	4	2,3%
Incarcération	1	1,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
Fin de séjour	5	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%	6	3,4%
Fermeture structure	0	0,0%	0	0,0%	2	5,7%	0	0,0%	2	1,1%
Colocation	0	0,0%	1	2,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
Sortie vers un CADA	1	1,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
Information non renseignée	0	0,0%	0	0,0%	1	2,9%	1	2,8%	2	1,1%
Ensemble	70	100%	35	100%	35	100%	36	100%	176	100%

Source Excel : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Hébergement d'insertion : CHRS Bas Seuil, CHRS Stabilisation, CHRS Insertion, ALT, ALT Réfugiés

En 2021, sur les 331 ménages sortis des dispositifs d'hébergement d'insertion :

➤ 43 % ont accédé à un logement autonome (76 ménages), dont une grande majorité vers du logement social (63 sur 76), contre 45% en 2020.

➤ 17 % sont sortis vers un hébergement d'insertion ou du logement accompagné (30 ménages) contre 30% en 2020.

➤ 11 % sont sortie vers un hébergement chez des tiers (19 ménages) contre 13% en 2019.

Répartition des motifs de sortie d'un dispositif de logement accompagné en 2021

LOGEMENT ACCOMPAGNE												
Motifs de sortie	FJT		IML/Sous-Location		Pension de Famille		Résidence Accueil		Résidence Sociale		Ensemble	
Total - Accès au logement autonome	6	60,0%	42	53,8%	2	6,5%	1	33,3%	18	54,5%	69	44,5%
Accès à un logement autonome parc public ou glissement de bail	2	20,0%	36	46,2%	0	0,0%	1	33,3%	17	51,5%	56	36,1%
Accès à un logement parc privé	4	40,0%	6	7,7%	2	6,5%	0	0,0%	1	3,0%	13	8,4%
Sortie vers un hébergement d'insertion/ logement accompagné	1	10,0%	11	14,10%	5	16,13%	0	0,00%	2	6,06%	19	12,3%
Sortie vers du CHRS Insertion	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	3,0%	2	1,3%
Sortie vers du CHRS Stabilisation	0	0,0%	0	0,0%	2	6,5%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,3%
Sortie vers IML/Sous location	0	0,0%	7	9,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	4,5%
Sortie vers de la Pension de Famille	0	0,0%	3	3,8%	3	9,7%	0	0,0%	0	0,0%	6	3,9%
Sortie vers de la Résidence Sociale	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	3,0%	1	0,6%
Sortie vers ALT	1	10,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
Hébergement chez des tiers	3	30,0%	3	3,8%	2	6,5%	0	0,0%	8	24,2%	16	10,3%
Décès	0	0,0%	1	1,3%	12	38,7%	0	0,0%	0	0,0%	13	8,4%
Départ volontaire de la personne	0	0,0%	6	7,7%	3	9,7%	0	0,0%	0	0,0%	9	5,8%
Exclusion de la structure	0	0,0%	0	0,0%	2	6,5%	0	0,0%	1	3,0%	3	1,9%
Autres motifs	0	0,0%	3	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	2	6,1%	5	3,2%
Sortie vers un autre dispositif d'hébergement/logement	0	0,0%	0	0,0%	1	3,2%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
Retour domicile conjugal, familial / Recomposition familiale	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	2	1,3%
Sortie vers de l'urgence	0	0,0%	4	5,1%	2	6,5%	0	0,0%	0	0,0%	6	3,9%
Sortie vers un établissement de santé, médico-social ou un EHPAD	0	0,0%	0	0,0%	1	3,2%	1	33,3%	1	3,0%	3	1,9%
Incarcération	0	0,0%	1	1,3%	1	3,2%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,3%
Fermeture structure	0	0,0%	3	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,9%
Colocation	0	0,0%	2	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,3%
Sortie vers un CHRS	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	3,0%	1	0,6%
Information non renseignée	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
Ensemble	10	100%	78	100%	31	100%	3	100%	33	100%	155	100%

Source Excel : SIAO49 (tableau Excel), 2021

Logement accompagné : Sous-Location, IML, Pension de Famille, Résidence Accueil, Résidence Sociale, CHRS
Hors Les Murs, FJT

En 2021, sur les 155 ménages sortis des dispositifs de logement accompagné :

➤ 45 % ont accédé à un logement autonome (69 ménages), dont une grande majorité vers du logement social (56 sur 69), contre 40% en 2020.

➤ 12 % sont sortis vers un hébergement d'insertion ou du logement accompagné (19 ménages) contre 14% en 2020.

➤ 10 % sont sortie vers un hébergement chez des tiers (16 ménages) contre 6% en 2020.

Lorsqu'on agrège les sorties d'hébergement d'insertion et de logement accompagné on peut noter les sorties de :

➤ 145 ménages vers du logement autonome (44% des sorties contre 43% en 2020)

➤ 49 sorties vers un autre dispositif SIAO (15% des sorties contre 16% en 2020)

➤ 35 sorties vers un hébergement chez des tiers (11% des sorties)

➤ 21 sorties volontairement de la personne (6% des sorties)

La proportion de sorties dites positives (vers un logement autonome ou un dispositif SIAO) est identique à l'année 2020 (54% en 2018, 56% en 2019 et 59% en 2020 et 2021).

Annexe

Détail de l'offre d'hébergement d'urgence au 01 janvier 2022

Arrondissement	Structures	Dispositifs	Capacité en nb de places	Capacité Totale
Arrondissement d'ANGERS	Abri de la Providence	Places CHRS HU	17	446
		Dispositif éviction auteurs	2	
		Places HU - Passerelle	70	
		Places Hôtels (capacité théorique)	24	
		Places Ethic Etap (temporaire)	70	
		Mise à l'abri - Chemin de Traverse	61	
		Secours Catholique / Abri de la Providence	Accueils Péri urbain	
		Accueils ruraux	13	
	France Horizon	Places HU - hors CHRS Dispositif alternatif nuitées hôtel (DANH)	65	
	SOS Femmes	Places HU – CHRS (FVV)	12	
Places HU - Hors CHRS (FVV)		6		
Aide Accueil	Places HU - Passerelle	72		
Bon Pasteur –	Places CHRS HU (FVV)	15		
Foyer Béthanie	Places HU pré/post maternité	6		
Emmaüs	Places HU	2		

17 places en CHRS Urgence
27 places en CHRS Urgence FVV
6 places en Hors CHRS FVV
2 places en CHRS Urgence éviction auteur de violence
6 places en CHRS Urgence pré/post maternité
142 places Passerelle
24 places Hôtel
70 places Ethic Etap (temporaire)
61 places Halte de Nuit (Chemin de Traverse)
13 places Accueils ruraux
11 places Accueil péri-urbain
65 places DANH
2 places en hébergement d'urgence

Arrondissement	Structures	Dispositifs	Capacité en nb de places	Capacité Totale
Arrondissement de CHOLET	Secours Catholique/ Abri de la Providence	Accueils ruraux	10	52
		France Horizon – Abri des Cordeliers	Places CHRS HU	
	Bon Pasteur –	Places CHRS HU (Femmes)	8	
	Foyer Pelletier	Places HU - hors CHRS- (FVV)	12	
	Anjou Insertion Habitat	Places HU - Passerelle	10	
	DANH	Places HU - hors CHRS Dispositif alternatif nuitées hôtel (DANH)	4	

10 places en Accueils ruraux
8 places en CHRS Urgence
8 places en CHRS Urgence Femmes
12 places Hors CHRS Urgence FVV
10 places Passerelle
4 places DANH

Arrondissement	Structures	Dispositifs	Capacité en nb de places	Capacité Totale	
Arrondissement de SEGRE	Secours Catholique / Abri de la Providence	Accueils ruraux	7	7	7 places Accueils ruraux

Arrondissement	Structures	Dispositifs	Capacité en nb de places	Capacité Totale	
Arrondissement de SAUMUR	ASEA CAVA Foyer	Places CHRS HU	14	50	14 places en CHRS Urgence 6 places Passerelle 10 places Accueils ruraux 20 places en Hors CHRS Urgence FVV 3 places en CHRS Urgence pré/post maternité
		Places HU - Passerelle	6		
	Secours Catholique/ Abri de la Providence	Accueils ruraux	10		
	Habitat Solidarité	Places HU - hors CHRS - (FVV)	20		
Places HU pré/post maternité		3			

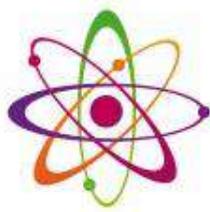
Détail de l'offre d'hébergement d'insertion au 01 janvier 2022

Arrondissement	Structures	Dispositifs	Capacité en nombre de places/logements	Capacité Totale
Arrondissement d'ANGERS	Abri de la Providence	Places CHRS Stabilisation	20P	23 places en CHRS Stabilisation 161 places en CHRS Insertion 13 places en CHRS Bas Seuil 33 logements en ALT 20 logements en ALT Réfugié 25 logements en IML 154 logements en Sous-Location 11 logements en Sous-Location Réfugiés 130 places en Pension de famille 2 places en ALT Pension de Famille 48 places en Résidence Accueil Des places variables en Résidence Sociale et en FJT
		Places CHRS Insertion	12P	
		Places Stabilisation – Bas seuil	13P	
		Pension de Famille	22P	
		IML	1L	
		ALT Réfugiés	13L	
	Anjou Insertion Habitat	ALT	8L	
		Pension de famille	31P	
		Sous location	49L	
	ADOMA	Résidence Sociale	variable	
		ALT	2L	
		ALT Pension de famille	2L	
		Pension de famille	28P	
	Aide Accueil	Places CHRS Insertion	29P	
		ALT	3L	
		Pension de famille - Avrillé	15P	
		Pension de famille - Longuenée-en-Anjou	16P	
		Résidence Accueil - La Membrolle	16P	
		Sous-Location Réfugiés (colocation)	11L	
		Sous location	29L	
	IML	18L		
	Bon Pasteur 49 – Foyer Béthanie	Places CHRS Insertion	38P (15UF)	
		Sous location	1L	
	CCAS Beaucozuté	ALT - FVV	1L	
	Habitat et Humanisme	Sous location	19L	
		Pension de famille	18P	
	France Horizon	Places CHRS Insertion	68P	
		ALT	2L	
		Sous location	16L	
	France Terre d'Asile	ALT Réfugiés	7L	
	Habitat Jeunes David d'Angers	ALT	1L	
		FJT	variable	
Sous location		11L		
Logis Montjoie	ALT	12L		
Solidarité Femmes	Places CHRS Insertion - FVV	14P		
	Places Stabilisation hors CHRS - FVV	3P		
Toits du Cœur	ALT	3L		
	Sous location	22L		
Foyer Darwin	FJT	variable		
Marguerite d'Anjou	FJT	variable		
UDAF	Résidence Accueil	32P		
SOLIHA	IML	6L		
Saint Vincent de Paul	ALT	1L		
	Sous location	7L		

Arrondissement	Structures	Dispositifs	Capacité en nbre de places/logements	Capacité Totale
Arrondissement de CHOLET	Abri des Cordeliers	Places CHRS Stabilisation	9P	10 places en CHRS Stabilisation 61 places en CHRS Insertion 1 logement en ALT 3 places en ALT Réfugiés 19 logements en Sous-Location 2 logements en Sous-Location Réfugiés 15 places en Pension de famille 21 places en Résidence Accueil 8 logements en IML 2 logements en IML Sous-location Des places variables en Résidence Sociale et en FJT
		Places CHRS Insertion	9P	
		Pension de Famille	15P	
		Sous location	7L	
		IML Sous location	2L	
	Bon Pasteur 49 – Foyer Pelletier	Places Stabilisation- Hors CHRS	1P (1UF)	
		Places CHRS Insertion	28P (13UF)	
		Sous location	7L	
	La Gautrèche	Places CHRS Insertion	24P	
		Sous-Location Réfugiés (colocation)	2L	
		ALT Réfugiés	3L	
		Résidence Accueil	21P	
	ADOMA	Résidence Sociale	variable	
		ALT Résidence sociale	1L	
Habitat Jeune du Choletais	FJT	variable		
Anjou Insertion Habitat	Sous-Location	3L		
Toits du Cœur	Sous-Location	2L		
SOLIHA	IML	8L		

Arrondissement	Structures	Dispositifs	Capacité en nbre de places/logements	Capacité Totale
Arrondissement de Saumur	ASEA CAVA	Places CHRS Stabilisation	14P	15 places en CHRS Stabilisation 20 places en CHRS Insertion 6 places en CHRS Bas Seuil 6 logements en ALT 11 logements en ALT Réfugiés 7 logements en Sous-Location 7 logements en IML 6 logements en IML Sous-location 25 places en Pension de famille 1 place en ALT Pension de Famille 17 places en Résidence Accueil Des places variables en FJT
		Places CHRS Insertion	20P	
		Places Stabilisation - Bas seuil	5P	
		IML Sous-location	6L	
	Abri de la Providence	Places Stabilisation – Bas seuil	1P	
	ADOMA	Pension de Famille	25P	
		ALT Pension de famille	1P	
	Habitat Solidarité	Places Stabilisation- Hors CHRS - FVV	1P (1UF)	
		ALT	6L	
		Sous location	5L	
		IML	5L	
		Habitat mômes	5L	
	France Horizon	ALT Réfugiés	6L	
	France Terre d'Asile	ALT Réfugiés	5L	
	Anjou Insertion Habitat	Sous-Location	1L	
	Aide Accueil	IML	1L	
	Habitat Jeunes du Saumurois	FJT	variable	
Toit du Cœur	Sous-location	1L		
SOLIHA	IML	1L		
UDAF	Résidence Accueil	17P		

Arrondissement	Structures	Dispositifs	Capacité en nbre de places/logements	Capacité Totale
Arrondissement de SEGRE	Abri de la Providence	Pension de Famille « Brin d'espoir »	10P	16 logements en Sous-Location 4 logements en ALT Réfugiés 22 places en Pension de famille 1 place en ALT Pension de famille 4 logements en IML 1 place en CHRS Insertion
		ALT Pension de Famille	1P	
		Pension de Famille « Les Sources »	12P	
		IML	1L	
	France Horizon	ALT Réfugiés	4L	
		Sous-Location	10L	
	Aide Accueil	Pension de Famille	16P	
		Places CHRS Insertion	1P	
		Sous-Location	4L	
	Anjou Insertion Habitat	Sous-Location	4L	
Toits du Cœur	Sous-Location	2L		
SOLIHA	IML	3L		



SIAO 49

Réseau Hébergements & Logements Temporaires
Coordination - Orientation - Observatoire

SIAO49

Service Intégré d'Accueil et d'orientation
du Maine-et-Loire

57 rue du Maréchal Juin

49000 Angers

02.41.47.79.11

accueil@siao49.fr

www.siao49.fr